



## Rapport financier semestriel

**Exercice 2013 - Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2013**

---



## SOMMAIRE

Déclaration des personnes physiques  
responsables du rapport financier semestriel

03

Rapport semestriel d'activité

05

Etats financiers consolidés et annexes au  
30 juin 2013

47

Rapport des Commissaires aux comptes

92

## DECLARATION DES PERSONNES PHYSIQUES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

### I. Responsable du rapport financier semestriel

---

**Président du Conseil d'administration et Directeur Général**

Monsieur Thierry LAMBERT

**Date de nomination**

8 juin 2012

**Date d'échéance du mandat**

Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

### II. Attestation

---

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-après présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Le 29 août 2013,

Thierry LAMBERT  
Président du Conseil d'administration et Directeur Général

Le présent rapport financier, incluant notamment les états financiers consolidés et annexes au 30 juin 2013 ainsi que le rapport d'activité semestriel, a été présenté au Comité d'audit le 28 août 2013 et a reçu l'approbation du Conseil d'administration de la Société réuni en date du 29 août 2013.

### III. Information financière

---

**Responsable de l'information financière**

Thierry Bertrand LAMBERT

Directeur Financier

Téléphone : +33 4 90 23 96 89

E-mail : [t.b.lambert@naturex.com](mailto:t.b.lambert@naturex.com)

**Communication financière / Relations Investisseurs**

Carole ALEXANDRE

Téléphone : +33 4 90 23 96 89

E-mail : [c.alexandre@naturex.com](mailto:c.alexandre@naturex.com)

L'acte constitutif et les statuts de la société NATUREX S.A ainsi que tous les documents légaux et les informations financières historiques des précédents exercices peuvent être consultés au siège social de la Société :

Pôle Technologique d'Agroparc – BP 1218 – 84 911 Avignon Cedex 09

Le site Internet [www.naturex.com](http://www.naturex.com) met également à disposition du public l'ensemble des communiqués de presse et documents publiés par le Groupe NATUREX.

## RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

### SOMMAIRE

PRESENTATION DE NATUREX.....	6
I. FAITS MARQUANTS DU SEMESTRE.....	7
II. ANALYSE DE L'ACTIVITE DU SEMESTRE.....	10
III. PRINCIPALES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN .....	22
IV. CONTRATS IMPORTANTS .....	22
V. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE .....	23
VI. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL .....	30
VII. CARNET DE L'ACTIONNAIRE .....	44
VIII. DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET PRINCIPALES INCERTITUDES POUR LES 6 MOIS RESTANTS DE L'EXERCICE .....	46
IX. PERSPECTIVES – TENDANCES.....	46

## PRESENTATION DE NATUREX

### **Leader mondial des ingrédients naturels de spécialité d'origine végétale**

NATUREX produit et commercialise des ingrédients naturels de spécialité d'origine végétale à destination des industries agroalimentaire, nutraceutique, pharmaceutique et cosmétique.

La force de NATUREX est d'avoir su développer une véritable expertise sur des produits spécifiques qui constituent des niches de marché, lui permettant de proposer des solutions sur-mesure à ses clients, en accord avec les exigences réglementaires.

Depuis des années, NATUREX mène une stratégie autour de deux axes, une croissance organique soutenue et une croissance externe sélective, se positionnant ainsi comme le leader mondial du marché des ingrédients naturels de spécialité d'origine végétale.

Cette stratégie a permis à NATUREX d'accroître considérablement sa taille en multipliant son chiffre d'affaires par vingt ces dix dernières années, lui conférant ainsi un savoir-faire et une légitimité reconnus dans l'intégration de sociétés ou branches d'activité et dans la création de valeur.

Le succès de NATUREX s'appuie sur un modèle économique éprouvé, dont les principaux moteurs sont :

- Une grande expertise dans le sourcing des matières premières dans plus de 50 pays dans le monde ;
- Des ressources industrielles performantes et certifiées qualité à travers 15 sites industriels en Europe (France, Italie, Espagne, Royaume-Uni, Suisse, Pologne), au Maroc, aux Etats-Unis, au Brésil, en Australie et en Inde.
- Un programme de Recherche & Développement soutenu ;
- Une offre de produits à forte valeur ajoutée, segmentée autour de trois marchés complémentaires (Food & Beverage, Nutrition & Health, Personal Care) ;
- Un réseau commercial mondial dynamique dans 20 pays (France, Italie, Espagne, Royaume-Uni, Belgique, Allemagne, Pologne, Russie, E.A.U, Thaïlande, Japon, Chine, Corée, Australie, Etats-Unis, Canada, Brésil, Mexique, Inde, Afrique du Sud).

NATUREX jouit d'une tendance de fond très favorable liée à une demande mondiale croissante, y compris dans les pays émergents, pour les produits d'origine naturelle et santé, soutenue par une réglementation de plus en plus stricte en la matière.

### I. Faits marquants du semestre

Au cours de l'exercice 2012, malgré un environnement macro-économique difficile et la disparition soudaine de Monsieur Jacques Dikansky, Président Co-Fondateur, NATUREX a su délivrer des résultats globalement satisfaisants tout en initiant les réformes et les structurations nécessaires à son développement. Le 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice 2013 s'inscrit dans la même tendance avec une bonne performance de l'activité et la poursuite des mesures de réorganisation engagées tant sur le plan managérial qu'opérationnel.

#### Une activité dynamique génératrice de croissance

A l'issue d'une période d'acquisition active de quatre<sup>1</sup> sociétés entre octobre 2011 et septembre 2012 et d'une accélération du rythme de croissance globale sur les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestres 2012, l'activité du 1<sup>er</sup> semestre 2013 a confirmé cette dynamique sur l'ensemble des marchés et zones géographiques, avec un taux de croissance de 13,4% à devises constantes, dont :

- 11,0% de croissance organique, traduisant notamment les premiers effets du regroupement du réseau commercial sous deux grandes directions (Europe-Afrique et Amériques-Asie/Océanie), de l'optimisation de l'approche marketing et commerciale à travers une segmentation de l'offre et une catégorisation de la clientèle,
- 2,4% d'effet périmètre concernant principalement l'activité de DBS, acquise en septembre 2012<sup>2</sup>. Cette société est le leader mondial des extraits et des poudres de Cranberry pour la nutraceutique. La réalisation de cette acquisition a permis à NATUREX de compléter sa gamme par ces ingrédients naturels de très haute qualité et à fort potentiel scientifique (allégations santé, études cliniques...) et lui permet également de renforcer son leadership sur le segment des ingrédients naturels à destination de l'industrie nutraceutique. Le poids de cette société dans le chiffre d'affaires du Groupe sur les six premiers mois de l'année illustre le succès du positionnement au sein de la gamme NatLife™, du produit phare de DBS, Pacran®, à base d'extraits de Cranberry, objectifé pour le traitement des infections urinaires et dont l'efficacité est cliniquement prouvée.

#### Des bases solides afin de poursuivre notre développement

**Poursuite de la structuration du Groupe** – Les réformes liées à l'organisation de NATUREX autour des directions opérationnelles et fonctions support et celles liées à la modernisation du mode de management, initiées au cours de l'année 2012, se sont poursuivies sur le 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice 2013 dans le but de structurer davantage les équipes au sein de chaque département et de consolider les bases structurelles nécessaires pour aborder les évolutions de nos marchés et initier sereinement de nouveaux projets.

<sup>1</sup> Burgundy (France et Espagne), Pektowin (Pologne), Valentine (Inde) et DBS (Etats-Unis). Les trois premières sociétés acquises ont été intégrées dans les comptes 2012 entre octobre 2011 et avril 2012 ; DBS a été intégrée dans les comptes 2012 à compter de septembre 2012.

<sup>2</sup> Acquisition le 19 septembre 2012 de 95% de DECAS Botanical Synergies (renommée NATUREX DBS LLC), les 5% restants sont détenus par le Management de DBS.

**Emission d'OCEANE** – NATUREX a initié en janvier 2013 une émission d'obligations convertibles (OCEANE) d'un montant nominal de 18 millions d'euros (257 143 obligations d'une valeur nominale unitaire de 70 euros à échéance au 30 juin 2019) lui permettant de disposer d'un complément de fonds propres potentiels dans la perspective de nouvelles opportunités de croissance externe et de bénéficier d'une grande flexibilité ainsi que de multiples avantages dans le cadre de la mise en œuvre de nouveaux projets d'investissement, en complément des moyens de financement existants. Le FSI (Fonds Stratégique d'Investissement) a souscrit à cette opération à hauteur de 12 millions d'euros, aux côtés de SALVEPAR (Groupe Tikehau Capital) pour 6 millions d'euros, traduisant un engagement de long terme et une importante capacité d'investissement pour accompagner le développement de NATUREX.

### Des évolutions de périmètre porteuses de projets stratégiques

NATUREX a enregistré des évolutions de périmètre dont les intérêts stratégiques sont détaillés ci-après :

**Site de Valencia : Sécurisation de l'outil industriel et capacité d'extension accrue** – NATUREX a finalisé en juillet 2013 (post-clôture) l'acquisition du terrain et des bâtiments de l'usine de production située à Valencia (Espagne), dont NATUREX était locataire depuis l'acquisition de la Division Ingrédients de Natraceutical.

Conformément aux accords préalablement conclus en novembre 2011, NATUREX a racheté la société Natraceutical Industrial SL (renommée NATUREX Industrial SL), dont les actifs immobiliers sont principalement constitués d'un terrain et de bâtiments sur le site de Valencia.

La transaction s'élève à 8,5 millions d'euros payable le 30 juin 2017.

L'intérêt pour le Groupe d'une telle acquisition réside dans l'opportunité de faire du site de Valencia un pôle de développement extraction pour l'Europe compte tenu de la surface importante du site et de la possibilité d'effectuer des extensions, notamment au sein des bâtiments qui sont à ce jour non occupés dans leur intégralité. Il est également prévu de renforcer l'activité extraction de ce site.

**Joint-Venture avec AKER BioMarine : Une collaboration prometteuse pour un partage de savoir-faire** – NATUREX a annoncé en février 2013 la création d'une joint-venture avec AKER BioMarine, groupe norvégien leader mondial de la pêche de krill<sup>3</sup>, spécialisé dans le développement, la production et la commercialisation de produits à base d'huile de krill, riche en oméga-3. Cette co-entreprise, dénommée Aker BioMarine Manufacturing LLC, dont le site de production est implanté à Houston aux Etats-Unis, sera dédiée à l'extraction de krill à compter de juin 2014, en complément de la prestation réalisée par NATUREX pour AKER BioMarine depuis le site de Valencia (Espagne).

En effet, NATUREX réalise depuis de nombreuses années pour le compte de ce leader norvégien, l'extraction de krill. L'huile de krill issue de ce processus d'extraction est une excellente source d'Omega-3 à partir de laquelle AKER BioMarine développe, produit et commercialise des produits destinés aux industries nutraceutique et pharmaceutique.

Il s'agit d'une approche collaborative nouvelle pour NATUREX qui lui permet de poursuivre le partenariat avec AKER BioMarine qui souhaitait accroître la production d'huile de krill afin de répondre à une demande mondiale grandissante pour les produits riches en Omega-3, tout en continuant à bénéficier de l'expertise technique de NATUREX.

---

<sup>3</sup> « Euphasia Superba », petite crevette rose translucide vivant en immense banc, qui constitue la base de l'écosystème de l'Océan Antarctique et la nourriture principale des baleines, des phoques et des manchots

# Rapport financier semestriel

Exercice 2013 (du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2013)

**DBS, Decas Botanical Synergies (renommée NATUREX DBS) : Expertise scientifique et portefeuille produits à forte valeur ajoutée** – NATUREX a fait l'acquisition de cette société le 19 septembre 2012 et celle-ci a été intégrée à compter de cette même date dans les comptes du Groupe.

La réalisation de cette acquisition a permis à NATUREX d'élargir sa gamme à des ingrédients naturels de très haute qualité et à fort potentiel scientifique (allégations santé, études cliniques...) et lui permet également de renforcer son leadership sur le segment des ingrédients naturels à destination de l'industrie nutraceutique. Le poids de cette société dans le chiffre d'affaires du Groupe sur les six premiers mois de l'année (première période de pleine activité depuis l'intégration au sein du Groupe) illustre le succès du positionnement au sein de la gamme NatLife™, du produit phare de DBS, Pacran®, à base d'extraits de Cranberry à l'efficacité cliniquement prouvée, spécialisé dans le traitement des infections urinaires. A l'issue de l'acquisition, NATUREX a procédé à la reprise de la distribution en Europe réalisée précédemment par un distributeur indépendant. La forte implication des managers existants au sein de DBS, parties prenantes au capital de NATUREX DBS, a également favorisé l'intégration rapide de la société au sein du Groupe et le positionnement favorable des extraits de Cranberry au sein de la gamme NatLife™ de l'activité Nutrition & Health du Groupe.

L'intérêt stratégique de cette acquisition relative est de se positionner rapidement en tant que spécialiste d'extraits haut de gamme de plantes et fruits natifs de l'Amérique du Nord et de pouvoir dupliquer le modèle de la Cranberry sur d'autres spécialités locales.

## II. Analyse de l'activité du semestre

### Poursuite de la bonne dynamique du Groupe

#### Croissance des ventes de 13,4% à devises constantes

K€ IFRS	Exercice 2013	Exercice 2012	Var. %	Var. % à devises constantes
1 <sup>er</sup> trimestre	83 196	73 473	+13,2%	+14,4%
2 <sup>ème</sup> trimestre	82 558	73 684	+12,0%	+12,5%
<b>Chiffre d'affaires 1<sup>er</sup> semestre</b>	<b>165 754</b>	<b>147 157</b>	<b>+12,6%</b>	<b>+13,4%</b>

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé sur le 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice 2013 s'élève à 165,8 millions d'euros, en croissance de 12,6% comparé au 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice précédent.

A devises constantes, les ventes du semestre sont en hausse de 13,4% dont 11,0% de croissance organique et 2,4% d'effet périmètre (principalement Decas Botanical Synergies). Les effets de change sur la période sont de -0,8%.

### II.1 Analyse du chiffre d'affaires par marché et par zone géographique

#### Des activités bien orientées

K€ IFRS	1 <sup>er</sup> semestre Exercice 2013	1 <sup>er</sup> semestre Exercice 2012	Var. %	Part CA %	Var. % à devises constantes
Food & Beverage	94 149	94 309	-0,2%	56,8%	+0,9%
Nutrition & Health	59 064	44 322	+33,3%	35,6%	+33,6%
Personal Care	3 025	2 587	+16,9%	1,8%	+17,2%
Toll-Manufacturing* et divers	9 516	5 939	+60,2%	5,7%	+60,2%

\* Extraction à façon

- L'activité Food & Beverage réalise un chiffre d'affaires de 94,1 millions d'euros, en hausse de 0,9% à devises constantes, grâce à un 2<sup>ème</sup> trimestre plus dynamique, notamment dans la gamme des poudres de fruits et légumes. L'activité est néanmoins toujours pénalisée par le ralentissement du négoce d'ingrédients en Australie.
- L'activité Nutrition & Health affiche une très forte croissance de 33,6% à devises constantes pour un chiffre d'affaires de 59,1 millions d'euros, toujours portée par des tendances de marché positives principalement aux Etats-Unis, et par une gamme diversifiée d'extraits végétaux et de concepts innovants.
- L'activité Personal Care, qui représente 1,8% du chiffre d'affaires, poursuit sa progression avec un chiffre d'affaires de 3,0 millions, en hausse de 17,2% à devises constantes par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2012.

# Rapport financier semestriel

Exercice 2013 (du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2013)

- L'activité Toll Manufacturing (extraction à façon) et divers enregistre un chiffre d'affaires de 9,5 millions d'euros, en hausse de 60,2% à devises constantes, malgré un niveau des ventes moins élevé au 2<sup>ème</sup> trimestre.

## Des positions géographiques solides

K€ IFRS	1 <sup>er</sup> semestre Exercice 2013	1 <sup>er</sup> semestre* Exercice 2012	Var. %	Part CA %	Var. % à devises constantes
Europe / Afrique	78 348	71 370	+9,8%	47,3%	+10,1%
Amériques	68 504	57 896	+18,3%	41,3%	+19,6%
Asie / Océanie	18 902	17 891	+5,6%	11,4%	+6,6%

\* Afin de tenir compte du découpage par zone de nos Directions Commerciales, les pays du Moyen-Orient précédemment enregistrés dans la zone Europe/Afrique sont désormais affectés à la zone Asie/Océanie ; la répartition du chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> semestre 2012 par zone géographique tient compte de cette nouvelle répartition.

L'ensemble des zones géographiques affiche une bonne progression, traduisant ainsi le dynamisme du réseau commercial à la fois dans les pays développés mais également dans les pays émergents qui représentent sur le semestre 16,4% des ventes du Groupe.

- La zone Europe / Afrique enregistre un chiffre d'affaires de 78,3 millions d'euros, en hausse de 10,1% à devises constantes par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2012. Ce niveau d'activité reflète non seulement la part croissante de l'activité d'extraction à façon, mais également une contribution plus marquée de certains pays d'Europe.
- La zone Amériques, dont le chiffre d'affaires s'élève à 68,5 millions d'euros, poursuit sa croissance à la fois en Amérique du Nord, principalement grâce à la bonne tenue du marché nutraceutique aux Etats-Unis, et à la poursuite du développement des pays d'Amérique Latine.
- La zone Asie / Océanie affiche une croissance modérée de 6,6% à devises constantes pour un chiffre d'affaires de 18,9 millions d'euros, compte tenu principalement de la poursuite du ralentissement de l'activité de distribution d'ingrédients en Australie. Les pays d'Asie, qui représentent 51,2% des ventes du semestre sur l'ensemble de la zone Asie / Océanie, continuent leur progression.

### II.2 Analyse des résultats consolidés

#### Compte de résultat

En M€	1 <sup>er</sup> semestre	1 <sup>er</sup> semestre	Variation	Exercice
IFRS	2013	2012 Retraité*	%	2012
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>165,8</b>	<b>147,2</b>	<b>12,6%</b>	<b>299,8</b>
Marge brute	100,9	88,9	13,6%	175,5
% marge brute	60,9%	60,4%		58,5%
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>19,9</b>	<b>18,7</b>	<b>6,7%</b>	<b>35,9</b>
% marge opérationnelle courante	12,0%	12,7%		12,0%
Autres charges opérationnelles non courantes	( 0,5)	( 1,7)	-	( 4,4)
Autres produits opérationnels non courants	-	-	-	6,1
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>19,3</b>	<b>16,9</b>	<b>14,0%</b>	<b>37,6</b>
Quote-part de résultat net des entreprises MEE	-	-		-
<b>Résultat opérationnel après quote-part MEE</b>	<b>19,3</b>	<b>16,9</b>	<b>14,0%</b>	<b>37,6</b>
% marge opérationnelle	11,7%	11,5%		12,5%
Coût de l'endettement financier net	( 2,9)	( 2,4)	-	( 5,1)
Autres produits et charges financiers	( 1,1)	( 0,6)	-	( 0,9)
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>15,4</b>	<b>14,0</b>	<b>9,8%</b>	<b>31,7</b>
Charge d'impôt	( 5,2)	( 4,3)	-	( 8,7)
<b>Résultat net, part du Groupe</b>	<b>10,1</b>	<b>9,7</b>	<b>4,2%</b>	<b>22,9</b>
% rentabilité nette	6,1%	6,6%		7,6%

\* retraits IAS 19 amendée

Le **chiffre d'affaires consolidé** réalisé sur le 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice 2013 s'élève à 165,8 millions d'euros, en croissance de 12,6% comparé au 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice précédent.

A devises constantes, les ventes du semestre sont en hausse de 13,4% dont 11,0% de croissance organique et 2,4% d'effet périmètre (principalement Decas Botanical Synergies). Les effets de change sur la période sont de -0,8%.

La **marge brute consolidée**<sup>4</sup> s'élève à 100,9 millions d'euros, en croissance de 13,6% comparée au 1<sup>er</sup> semestre 2012, légèrement supérieure à la croissance de l'activité, traduisant les efforts d'orientation du portefeuille produits vers des produits et solutions différenciants à forte valeur ajoutée.

Le taux de marge brute est en légère hausse à 60,9% du chiffre d'affaires contre 60,4% au 1<sup>er</sup> semestre 2012, illustrant des effets mix produits favorables.

<sup>4</sup> La marge brute s'entend comme la différence entre le chiffre d'affaires et le coût de revient de la production vendue.

# Rapport financier semestriel

Exercice 2013 (du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2013)

**Le résultat opérationnel courant**, en hausse de 6,7%, s'est élevé à 19,9 millions d'euros contre 18,7 millions d'euros sur le 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice précédent. La marge opérationnelle courante, à 12,0% du chiffre d'affaires, contre 12,7% au 1<sup>er</sup> semestre 2012.

Les charges de personnel s'élèvent ainsi à 34,4 millions d'euros, en hausse de 20,6% contre 28,5 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2012, suite au renforcement des équipes commerciales, R&D et des fonctions support dans le cadre de la poursuite de la structuration du Groupe engagée au cours de l'exercice précédent, ainsi que de l'intégration des sociétés acquises qui n'ont, sur cette période encore, que peu contribué au résultat opérationnel (hors DBS). Elles représentent 21% du chiffre d'affaires contre 19% au 1<sup>er</sup> semestre 2012.

Les charges externes s'élèvent à 41,9 millions d'euros, en hausse de 18,8% comparées à celles enregistrées sur le 1<sup>er</sup> semestre 2012 (35,3 millions d'euros) et représentent 25,3% du chiffre d'affaires contre 24,0% au 1<sup>er</sup> semestre 2012.

**Le résultat opérationnel consolidé** ressort à 19,3 millions d'euros en forte progression (+14,0%) par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2012 et intègre 0,5 million d'euros d'autres charges opérationnelles non courantes correspondant à la fois aux dépenses liées à la croissance externe (frais d'acquisition enregistrés en charge conformément à la norme IFRS 3 révisée) et aux charges de restructuration dans le cadre de l'intégration de PEKTOWIN. Au 1<sup>er</sup> semestre 2012, ces autres charges opérationnelles non courantes s'élevaient à 1,7 million d'euros.

Après prise en compte de ces charges non récurrentes, la marge opérationnelle ressort à 11,7% du chiffre d'affaires contre 11,5% au 1<sup>er</sup> semestre 2012.

**Le coût de l'endettement financier net** s'élève à 2,9 millions d'euros, contre 2,4 millions d'euros sur la même période de l'exercice précédent. Il intègre principalement les intérêts et charges issus des lignes de financement ; les produits financiers sont quasi-nuls, contre 0,1 million d'euros au 30 juin 2012.

Les autres produits et charges financiers s'élèvent à -1,1 million d'euros et concernent des pertes de change enregistrées sur la période pour 2,8 millions d'euros et des gains de change pour 3,8 millions d'euros. Au 30 juin 2012, ils représentaient -0,6 million d'euros (3,8 millions d'euros de gains de change contre 4,4 de pertes de change).

**Le résultat net**, part du Groupe s'élève à 10,1 millions d'euros contre 9,7 millions d'euros sur le 1<sup>er</sup> semestre 2012, après prise en compte d'une charge d'impôt de 5,2 millions d'euros contre 4,3 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice précédent.

**Le résultat net par action** (de base) au 30 juin 2013 est de 1,3017 euros contre 1,2558 euros au 30 juin 2012.

## II.3 Analyse du bilan

### Bilan

Le total du bilan au 30 juin 2013 s'élève à 511,2 millions d'euros contre 471,6 millions d'euros au 31 décembre 2012.

#### ACTIF

En M€ - IFRS	30/06/2013	31/12/2012
<b>Actif non courant</b>	<b>255,3</b>	<b>251,3</b>
Goodwill	113,8	114,9
Autres immobilisations incorporelles	12,4	12,2
Immobilisation corporelles	120,0	117,0
Actifs financiers	1,8	4,9
Entreprises mises en équivalence	4,6	-
Instruments dérivés non courants	-	-
Impôts différés actifs	2,8	2,3
<b>Actif courant</b>	<b>255,9</b>	<b>220,4</b>
Stocks	160,2	137,2
Instruments dérivés courants	0,2	0,3
Créances d'impôts exigibles	0,1	1,2
Clients et autres débiteurs	80,1	71,1
Trésorerie et équivalent de trésorerie	15,3	10,6
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>511,2</b>	<b>471,6</b>

#### ► Actif non courant

L'actif non courant s'élève à 255,3 millions d'euros au 30 juin 2013 contre 251,3 millions d'euros au 31 décembre 2012 et inclut principalement :

- Les goodwill, qui s'élèvent à 113,8 millions d'euros contre 114,9 millions d'euros au 31 décembre 2012. Les goodwill ne sont pas amortis mais sont soumis à des tests annuels d'impairment. Aucun indice de perte de valeur n'ayant été identifié, aucun test complémentaire n'a été effectué au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2013.

Les goodwill au 30 juin 2013 se répartissent de la manière suivante :

- 51,9 millions d'euros pour la zone Amériques, intégrant 0,4 million d'euros d'écarts de conversion ;
- 55,0 millions d'euros pour la zone Europe-Afrique intégrant -1,0 million d'euros d'écarts de conversion ;

# Rapport financier semestriel

Exercice 2013 (du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2013)

- 6,9 millions d'euros pour la zone Asie-Océanie intégrant -0,6 million d'euros d'écarts de conversion.
- Les autres immobilisations incorporelles nettes qui s'élèvent à 12,4 millions d'euros au 30 juin 2013 contre 12,2 millions d'euros au 31 décembre 2012.  
Les autres immobilisations incorporelles brutes s'élèvent à 20,6 millions d'euros au 30 juin 2013, contre 19,1 millions d'euros au 31 décembre 2012, et prennent en compte principalement :
  - des rachats de clientèle auprès de distributeurs pour 0,3 million d'euros ;
  - des acquisitions de logiciels et licences de marques pour 0,6 million d'euros ;
  - des frais de développement de projets R&D capitalisés pour 0,1 million d'euros ;
  - des acquisitions d'immobilisations en cours pour 0,6 million d'euros.
- Les immobilisations corporelles nettes qui s'élèvent à 120,0 millions d'euros contre 117,0 millions d'euros au 31 décembre 2012. Les valeurs brutes des immobilisations corporelles s'élèvent à 194,7 millions d'euros contre 185,5 millions d'euros au 31 décembre 2012 et correspondent principalement aux investissements relatifs à l'extension du siège d'Avignon dont notamment la construction d'une station d'épuration, et ceux liés aux projets d'amélioration de l'outil industriel de Burgundy (en France et en Espagne) et l'installation d'une ligne de jus et purées de fruits et légumes en Pologne.
- Les actifs financiers nets, qui s'élèvent à 1,8 million d'euros contre 4,9 millions d'euros au 31 décembre 2012 ;
- 4,6 millions d'euros correspondant aux titres de participation dans la joint-venture AKER (entreprise mise en équivalence) ;
- Aucun instrument dérivé non courant ne figure à l'actif du bilan au 30 juin 2013, au même titre qu'au 31 décembre 2012 ;
- 2,8 millions d'euros d'impôts différés actifs contre 2,3 millions d'euros au 31 décembre 2012.

## ► Actif courant

L'actif courant représente 255,9 millions d'euros contre 220,4 millions d'euros au 31 décembre 2012, et comprend :

- Les stocks nets, pour 160,2 millions d'euros contre 137,2 millions d'euros au 31 décembre 2012 ;  
Le stock brut s'élève à 162,2 millions d'euros au 30 juin 2013 contre 138,6 millions d'euros au 31 décembre 2012. La variation du stock brut de 26,0 millions d'euros prend principalement en compte une variation du stock de matières premières pour 20,3 millions d'euros et 5,3 millions d'euros de produits finis et semi-finis ; le stock brut prend également en compte -2,3 millions d'euros d'écarts de conversion ;  
La provision sur stock au 30 juin 2013 s'élève à 2,1 millions d'euros, contre 1,5 million d'euros au 31 décembre 2012 ;
- Les instruments dérivés courants pour 0,2 million d'euros contre 0,3 million d'euros au 31 décembre 2012 ;
- Les créances d'impôt exigibles, pour 0,1 million d'euros, contre 1,2 million d'euros au 31 décembre 2012 ;
- Le poste clients et autres débiteurs, qui augmente de 9,0 millions d'euros à 80,1 millions d'euros contre 71,1 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Il se répartit entre :

- 56,8 millions d'euros de créances clients contre 52,1 millions d'euros au 31 décembre 2012 ;
- 18,7 millions d'euros de créances fiscales et sociales contre 13,6 millions d'euros au 31 décembre 2012 ;
- 6,2 millions d'euros d'autres créances contre 6,9 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Les dépréciations sur créances commerciales au 30 juin 2013 s'élèvent à 1,6 million d'euros dont 1,2 million d'euros sur créances clients et 0,4 million d'euros sur les autres créances.

- Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie, qui s'élève à 15,3 millions d'euros contre 10,6 millions d'euros au 31 décembre 2012.

### PASSIF

En M€ - IFRS	30/06/2013	31/12/2012
<b>Capitaux Propres</b>	<b>267,6</b>	<b>258,6</b>
<b>Passifs non courants</b>	<b>101,6</b>	<b>86,1</b>
Dettes financières non courantes	85,5	69,3
Instruments dérivés non courants	1,0	1,6
Avantages du personnel	5,0	4,9
Impôts différés passifs	10,0	10,3
<b>Passifs courants</b>	<b>142,1</b>	<b>126,9</b>
Dettes financières courantes	53,1	51,0
Instruments dérivés courants	1,0	1,0
Provisions courantes	0,3	0,4
Dettes d'impôts exigibles	5,3	2,8
Fournisseurs et autres créditeurs	80,9	64,5
Concours bancaires	1,5	7,2
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>511,2</b>	<b>471,6</b>

#### ► Capitaux propres

Les capitaux propres du Groupe au 30 juin 2013 ressortent à 267,6 millions d'euros contre 258,6 millions d'euros au 31 décembre 2012 et correspondent principalement :

- au résultat net de la période pour 10,1 millions d'euros ;
- à la distribution de 0,8 million d'euros de dividendes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 mise en paiement le 30 août 2013 avec option de paiement en numéraire ou en actions ;

# Rapport financier semestriel

Exercice 2013 (du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2013)

- au produit de l'exercice d'options de souscription d'actions par des salariés de la Société et des avantages relatifs aux stock-options pour 3,2 millions d'euros ;
- à -0,4 million d'euros de variation d'actions propres détenues au titre du contrat de liquidité ;
- à 0,8 million d'euros de part capitaux propres des obligations convertibles (OCEANE), net d'impôt différé ;
- à des variations des autres éléments du résultat global (dont la partie efficace de la variation de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie nette d'impôt et les écarts de conversion).

## ► Passif non courant

Le total du passif non courant s'élève à 101,6 millions d'euros au 30 juin 2013 contre 86,1 millions d'euros au 31 décembre 2012 et comprend :

- Les dettes financières non courantes pour 85,5 millions d'euros contre 69,3 millions d'euros au 31 décembre 2012 ;
- Les instruments dérivés passifs non courants s'élèvent à 1,0 million d'euros contre 1,6 million d'euros au 31 décembre 2012. Le calcul de la juste valeur des actifs et passifs financiers figure dans la note 8 des états financiers consolidés et annexes ;
- Le poste avantages du personnel ressort à 5,0 millions d'euros, en ligne avec le 31 décembre 2012 ; le principal plan de retraite du Groupe qui constitue un régime à prestations définies est celui de la filiale suisse, représentant 65% de l'engagement net du Groupe.

Le Groupe a adopté par anticipation IAS 19 « Avantages du Personnel » avec une date de première application au 1<sup>er</sup> janvier 2012 et a modifié les bases de détermination des charges et produits liés aux régimes à prestations définies. L'incidence de l'application anticipée de la norme IAS 19 amendée concerne principalement la comptabilisation en autres éléments du résultat global des écarts actuariels précédemment comptabilisés en résultat ; celle-ci est décrite en note 12 des états financiers consolidés et annexes ;

- Les impôts différés passif s'élèvent à 10,0 millions d'euros au 30 juin 2013 contre 10,3 millions d'euros au 31 décembre 2012.

## ► Passif courant

Le total du passif courant s'élève à 142,1 millions d'euros au 30 juin 2013, contre 126,9 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Il comprend, outre la part courante des dettes financières pour un montant de 53,1 millions d'euros contre 51,0 millions d'euros au 31 décembre 2012, les éléments suivants :

- Les instruments dérivés courants, qui s'élèvent à 1,0 million d'euros, identique au 31 décembre 2012 ;
- Des dettes d'impôts exigibles pour 5,3 millions d'euros contre 2,8 millions d'euros au 31 décembre 2012 ;
- Le poste fournisseurs et autres créditeurs pour un montant de 80,9 millions d'euros contre 64,5 millions d'euros au 31 décembre 2012.
- 1,5 million d'euros de concours bancaires contre 7,2 millions d'euros au 31 décembre 2012.

### Détail de la dette financière

La dette financière brute s'élève à 140,1 millions d'euros au 30 juin 2013 contre 127,5 millions d'euros au 31 décembre 2012, majoritairement composée du crédit structuré.

Il est rappelé qu'au 30 décembre 2009, le Groupe a mis en place un nouveau crédit structuré. La dette, initialement à taux variable, a été swappée pour partie à taux fixe en 2010.

La dette financière brute se présente comme suit :

- des emprunts mis en place pour 137,7 millions d'euros au 30 juin 2013 contre 117,9 millions d'euros au 31 décembre 2012. Cette variation s'explique par le remboursement de 14,7 millions d'euros, la souscription de nouvelles lignes pour 34,5 millions d'euros ;
- des emprunts liés à des contrats de location-financement pour un montant de 0,9 million d'euros contre 1,0 million d'euros au 31 décembre 2012, dont 0,1 million d'euros remboursé ;
- des concours bancaires pour 1,5 million d'euros contre 7,2 millions d'euros au 31 décembre 2012, dont 5,6 millions d'euros remboursés sur la période.

Il est précisé que les dettes liées à des participations et comptes courants d'associés figurant pour 1,4 million d'euros dans les comptes au 31 décembre 2012 ont été remboursées à hauteur de ce même montant au 30 juin 2013.

La répartition par échéance de la totalité des dettes financières brutes au 30 juin 2013 se présente comme suit :

- Dettes financières courantes : 54,6 millions d'euros, soit 39,0%, contre 58,1 millions d'euros au 31 décembre 2012 (45,6%) ;
- Dettes financières non courantes : 85,5 millions d'euros, soit 61,0%, contre 69,3 millions d'euros au 31 décembre 2012 (54,4%).

Au 30 juin 2013, les dettes financières nettes totales (dettes financières courantes + dettes financières non courantes + concours bancaires nets de la trésorerie) s'élèvent à 124,9 millions d'euros, contre 116,9 millions d'euros au 31 décembre 2012.

La dette financière nette comprend principalement l'émission d'un emprunt obligataire (émission d'OCEANE<sup>5</sup> en janvier 2013 auprès d'investisseurs privés – FSI et SALVEPAR/Groupe TIKEHAU pour un montant total de 18,0 millions d'euros) pour un montant inscrit en dettes financières de 16,4 millions d'euros au 30 juin 2013, ainsi qu'un tirage de ligne CAPEX (investissements) pour un montant de 15,0 millions d'euros.

Le ratio d'endettement net (Dettes financières nettes/Capitaux propres) représente, au 30 juin 2013, 46,7% des capitaux propres consolidés contre 45,2% au 31 décembre 2012.

---

<sup>5</sup> L'emprunt obligataire (OCEANE) est comptabilisé au 30 juin 2013 en dettes financières pour 16,4 millions d'euros et en capitaux propres pour 1,2 million d'euros.

# Rapport financier semestriel

## Exercice 2013 (du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2013)

### Flux de trésorerie consolidés

En M€ - IFRS	30/06/2013	30/06/2012
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>28,0</b>	<b>24,0</b>
Impôt versé	( 3,1)	( 2,7)
Variation du BFR	( 18,1)	( 28,2)
<b>Flux net de trésorerie liés à l'activité opérationnelle</b>	<b>6,8</b>	<b>( 6,8)</b>
<b>Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>( 14,9)</b>	<b>( 21,7)</b>
<b>Flux net de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>18,1</b>	<b>6,9</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>10,0</b>	<b>( 21,6)</b>
<i>Trésorerie de clôture</i>	13,7	14,1
<i>Trésorerie d'ouverture</i>	3,5	36,7
<i>Effet des variations de change sur la trésorerie détenue</i>	( 0,3)	1,0

L'activité opérationnelle génère 6,8 millions d'euros de flux net de trésorerie positif dont 18,1 millions d'euros de variation négative du besoin en fonds de roulement.

Les flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement représentent un besoin de 14,9 millions d'euros et prennent en compte notamment :

- 4,5 millions d'euros d'investissements financiers correspondant à la participation dans la joint-venture Aker BioMarine Manufacturing LLC ;
- 1,7 million d'euros d'investissements incorporels ;
- 11,8 millions d'euros d'investissements corporels, dont :
  - Investissements corporels courants pour 7,0 millions d'euros ;
  - Investissements corporels non courants pour 4,8 millions d'euros dont les principaux concernent :
    - 2,0 millions d'euros d'aménagements définitifs suite à l'extension du site d'Avignon incluant la construction d'une station de traitement et d'épuration d'eau ;
    - 1,2 million d'euros correspondants aux investissements relatifs à la mise en place d'une ligne de jus et purées de fruits et légumes sur le site de Pektowin en Pologne ;
    - 0,9 million d'euros d'investissements réalisés dans le cadre d'optimisation des installations industrielles de Burgundy (France et Espagne)

Les flux nets de trésorerie liés aux activités de financement représentent une ressource de 18,1 millions d'euros et prennent en compte notamment :

- 2,6 millions d'euros de produits issus de l'émission d'actions ;
- 35,7 millions d'euros d'encaissements liés aux nouveaux emprunts, dont 17,6 millions d'euros d'emprunt obligataire (émission d'OCEANE) et 17,7 millions d'euros de tirages (CAPEX et Revolving).

Les variations de taux de change ont eu un effet négatif de 0,3 million d'euros sur la trésorerie contre un effet positif de 1,0 million d'euros au 30 juin 2012.

L'ensemble de ces flux explique la variation de trésorerie positive pour 10,0 millions d'euros au 30 juin 2013, pour une trésorerie à l'actif du bilan de 15,3 millions d'euros.

## II.4 Politique de financement

Afin de financer son développement, NATUREX a signé une convention de crédit structuré en date du 30 décembre 2009, en remplacement d'un précédent crédit structuré datant de décembre 2008.

Cette convention de crédit a été amendée au cours de l'année 2013, pour l'ajout d'une tranche de financement d'investissements (tranche CAPEX 3) d'un montant de 20 millions d'euros, et d'une tranche d'autorisations à court terme (revolving 3) de 25 millions d'euros.

Au 30 juin 2013, le crédit structuré représente 115,0 millions d'euros de lignes de crédit amortissables ayant principalement servi au refinancement des crédits précédents ainsi qu'au financement de l'acquisition de la Division Ingrédients de Natraceutical, dont :

- Des lignes d'autorisations à court terme, « Revolving » :
  - Une tranche (revolving 1) de 20,0 millions d'euros d'autorisations à court terme, utilisée à hauteur de 16,0 millions d'euros au 30 juin 2013 ;
  - Une deuxième tranche (revolving 2) de 15,0 millions d'euros d'autorisations à court terme pouvant être tirée en EUR, USD et CHF. Cette tranche multi-devises est utilisée à hauteur de 9,9 millions d'euros au 30 juin 2013 ;
  - Une troisième tranche (revolving 3) de 25,0 millions d'euros d'autorisations à court terme, mise en place en 2013 et non utilisée au 30 juin 2013 ;
- Des lignes d'investissement, « Capex » :
  - Une tranche de 20,0 millions d'euros d'autorisations d'investissements (CAPEX 1), utilisée en totalité et dont le capital restant dû s'élève à 14,0 millions d'euros au 30 juin 2013 ;
  - Une deuxième tranche de 30,0 millions d'euros d'autorisations d'investissements (CAPEX 2) utilisée à hauteur de 23,0 millions d'euros au 30 juin 2013 ;
  - Une troisième tranche de 20,0 millions d'euros d'autorisations d'investissements (CAPEX 3) mise en place en 2013 et non utilisée au 30 juin 2013.

La convention de crédit liant le Groupe aux prêteurs comporte une clause relative au respect de deux ratios bancaires qui doivent être évalués chaque semestre.

# Rapport financier semestriel

Exercice 2013 (du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2013)

Ces ratios sont d'une part un ratio de Gearing défini par le rapport « dette financière nette / fonds propres », et d'autre part, un ratio de Leverage financier défini par le rapport « dette financière nette / EBITDA ».

Dans le cas où le Groupe ne respecterait pas les ratios contractualisés et où la majorité des prêteurs en ferait la demande, les prêteurs pourraient demander le remboursement de la dette correspondante.

Ces ratios sont respectés au 30 juin 2013.

## II.5 Politique d'investissement

Sur l'exercice 2012, les dépenses d'investissements corporels ont augmenté de manière importante du fait de l'entrée dans le périmètre de consolidation des sociétés acquises et des aménagements effectués sur leur outil industriel ; elles se sont élevées à 26,0 millions d'euros. Les principaux investissements réalisés ont concerné les sites de BURGUNDY (France et Espagne) et PEKTOWIN (Pologne), l'extension du siège d'Avignon avec la construction de bureaux et de nouveaux aménagements au sein de l'usine (nouveaux espaces de formulation, stockage...), et à l'achat du bâtiment abritant le siège social de NATUREX Inc aux Etats-Unis.

Pour l'année 2013, le Groupe envisage une nouvelle année d'investissements importants liés d'une part à la structuration du Groupe (poursuite de l'extension du siège social d'Avignon avec la création de laboratoires et d'une Halle pilote, la poursuite de la remise à niveau des sites de production des sociétés acquises) et d'autre part, les investissements relatifs à la joint-venture avec AKER BioMarine spécialisée dans l'extraction de krill et à la mise en œuvre de la stratégie de développement dans le cadre de projets industriels en Asie, et l'intensification de nos efforts de R&D.

Les investissements corporels et incorporels réalisés sur le 1<sup>er</sup> semestre 2013 se sont élevés à 13,5 millions d'euros.

Cf le détail des actifs non courants au 30 juin 2013, dont les immobilisations corporelles, en note 7 des états financiers consolidés et annexes figurant dans le présent document.

### **III. Principales transactions entre parties liées et engagements hors bilan**

---

#### **III.1 Parties liées**

Le détail des transactions entre parties liées est donné en note 22.1 des états financiers semestriels consolidés et annexes figurant dans le présent document.

#### **III.2 Engagements hors bilan**

Le détail de ces engagements figure en note 22.2 des états financiers semestriels consolidés et annexes.

### **IV. Contrats importants**

---

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2013, aucune société du Groupe n'a conclu de contrat important autre que ceux conclus dans le cadre normal des affaires.

À la date de publication du présent document, aucun membre du Groupe n'est partie prenante dans un contrat qui puisse générer une quelconque obligation ou engagement important pour le Groupe dans son ensemble, en dehors des contrats conclus dans le cadre normal des affaires.

## V. Gouvernement d'entreprise

---

### Rappel du Code de gouvernance de référence

En application de la loi du 3 juillet 2008 et au titre de l'article L.225-37 du code de commerce, NATUREX S.A se réfère depuis l'exercice 2010, aux principes de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites, publiés en décembre 2009 par l'association MiddleNext, et disponibles sur le site internet [www.middlenext.com](http://www.middlenext.com).

### Présidence du Conseil d'administration et Direction Générale

Conformément aux dispositions de l'article 21 des statuts, le Conseil d'administration choisit parmi ses membres personnes physiques, un Président ; il détermine sa rémunération, sur proposition du Comité de nominations et rémunérations, et fixe la durée de ses fonctions qui ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur.

Le Conseil peut nommer un ou plusieurs Vice-Présidents dont les fonctions consistent exclusivement, en l'absence du Président, à présider les séances du Conseil et les Assemblées générales.

En l'absence du Président et du ou des Vice-Présidents, le Conseil désigne celui des administrateurs présents qui présidera la réunion. Le Conseil peut nommer à chaque séance, un Secrétaire qui peut être choisi en dehors des actionnaires.

Dans le cadre des obligations de la loi NRE, le Conseil d'administration s'est prononcé sur la Présidence du Conseil d'administration et la conduite de la Direction Générale, et a opté pour un cumul des fonctions de la Présidence du Conseil d'administration et de la Direction Générale ainsi que la possibilité de nommer une ou plusieurs personnes physiques chargées d'assister le Directeur Général avec le titre de Directeur Général délégué.

Le Conseil d'administration, lors de sa séance du 8 juin 2012 qui s'est déroulée après l'Assemblée générale du même jour, a nommé Monsieur Thierry LAMBERT aux fonctions de Directeur Général de NATUREX S.A, en remplacement de Monsieur Jacques DIKANSKY, et ce pendant la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2017.

A la date de dépôt du présent document, Monsieur Thierry LAMBERT assume à la fois les fonctions de Directeur Général et Président du Conseil d'administration. Aucun Directeur Général délégué n'a été désigné par le Conseil d'administration.

### Nomination et renouvellement des administrateurs

Les administrateurs sont nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires qui peut les révoquer à tout moment. Les personnes morales nommées administrateurs sont tenues de désigner un représentant permanent soumis aux mêmes conditions et obligations que s'il était administrateur en son propre nom.

Un salarié de la Société ne peut être nommé administrateur que si son contrat de travail correspond à un emploi effectif. Le nombre des administrateurs liés à la Société par contrat de travail ne peut dépasser le tiers des administrateurs en fonction.

L'Assemblée générale mixte des actionnaires du 26 juin 2013 a approuvé les nominations ci-après :

- Ratification de la nomination en qualité d'administrateur de Madame Hélène MARTEL-MASSIGNAC, cooptée par le Conseil d'administration lors de sa séance du 25 février 2013 suite à la démission de Monsieur Olivier DIKANSKY, pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Il est précisé que Madame Hélène MARTEL-MASSIGNAC est Directeur Général du Groupe CARAVELLE, qui a racheté en date du 5 décembre 2012, la participation de NATRACEUTICAL représentant 15,35% du capital de NATUREX ;

- Nomination de Madame Anne ABRIAT pour une durée de 6 années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Diplômée de l'Ecole Supérieure de chimie organique et minérale, elle bénéficie d'une expérience de 25 ans dans l'industrie cosmétique, principalement au sein du Groupe L'Oréal, notamment dans les domaines de la Recherche et Développement, l'Innovation et dans le Marketing stratégique et prospectif. Elle est actuellement consultante sur le sensoriel des produits alimentaires (arômes, nouvelles technologies, nouvelles molécules, ingrédients...) à travers la société qu'elle a créée "The Smell & Taste Lab".

- Nomination de Madame Miriam MAES pour une durée de 6 années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Titulaire d'un diplôme en administration des affaires de l'École de commerce internationale de Nijenrode aux Pays-Bas, elle bénéficie d'une grande expérience dans le B2B au sein de multinationales du secteur de l'énergie (EDF Energy/Groupe EDF notamment) et a également assuré de hautes responsabilités pendant près de 20 ans dans des sociétés du secteur agro-alimentaire (Unilever et Quest International). Elle est aujourd'hui Présidente-fondatrice de "FORESEE", cabinet de consulting basé à Londres, spécialisé dans le développement durable et le management énergétique des entreprises. En 2010, elle a été nommée conseillère du Ministre britannique de l'Énergie et du Changement Climatique, avec pour mission spécifique de soutenir le programme gouvernemental en matière d'énergie et de réduction de CO2.

Il est précisé que Madame MAES a été proposée par le FSI (souscripteur à hauteur de 12 millions d'euros à l'opération d'émission d'obligations convertibles lancée par NATUREX en janvier 2013, d'un montant total de 18 millions d'euros) au Comité de nominations et rémunérations lors de sa séance du 3 mai 2013, qui après examen de cette candidature, a rendu un avis favorable auprès du Conseil d'administration en vue de la soumettre au vote des actionnaires lors de l'Assemblée générale du 26 juin 2013.

# Rapport financier semestriel

Exercice 2013 (du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2013)

## Composition du Conseil d'administration

Le nombre de membres du Conseil d'administration est statutairement limité à trois au moins et dix-huit au plus, sauf dérogation temporaire prévue en cas de fusion.

Au 30 juin 2013, la Société est administrée par un Conseil d'administration de sept membres :

Prénom - Nom	Statut	Age	Date de nomination / Renouvellement	Date d'expiration du mandat
Thierry LAMBERT	Président du Conseil d'administration et Directeur Général	59 ans	8 juin 2012	AG sur les comptes clos le 31 décembre 2017
Stéphane DUCROUX	Administrateur Directeur des Opérations Amériques- Asie/Océanie et Vice-Président de NATUREX Inc	40 ans	30 juin 2008	AG sur les comptes clos le 31 décembre 2013
Paul LIPPENS	Administrateur Dirigeant de FINASUCRE	60 ans	13 septembre 2011 (cooptation) 8 juin 2012 (ratification AG)	AG sur les comptes clos le 31 décembre 2014
Olivier LIPPENS	Administrateur Dirigeant de FINASUCRE	59 ans	8 juin 2012	AG sur les comptes clos le 31 décembre 2017
Hélène MARTEL MASSIGNAC	Administrateur Directeur Général de CARAVELLE	51 ans	25 février 2013 (cooptation) 26 juin 2013 (ratification AG)	AG sur les comptes clos le 31 décembre 2016
Anne ABRIAT	Administrateur Dirigeante de « The Smell & Taste Lab »	49 ans	26 juin 2013	AG sur les comptes clos le 31 décembre 2018
Miriam MAES	Administrateur Présidente-Fondatrice de « Foresee »	57 ans	26 juin 2013	AG sur les comptes clos le 31 décembre 2018

## Indépendance des administrateurs

Le Code MiddleNext recommande que le Conseil d'administration accueille au moins deux membres indépendants, et un membre dans l'hypothèse où sa composition est inférieure ou égale à cinq membres.

Cinq critères permettent de justifier l'indépendance des membres du Conseil au regard de l'absence de relations financières, contractuelles ou familiales significatives susceptibles d'altérer l'indépendance de leur jugement :

- ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la société ou d'une société de son groupe et ne pas l'avoir été au cours des trois dernières années ;
- ne pas être client, fournisseur ou banquier significatif de la société ou de son groupe ou pour lequel la société ou son groupe représente une part significative de l'activité ;
- ne pas être actionnaire de référence de la société ;
- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence ;
- ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des trois dernières années.

NATUREX s'est engagé depuis le 2<sup>nd</sup> semestre 2012 dans une démarche de structuration et de transparence de la gouvernance, qui passe notamment par l'élargissement du Conseil d'administration à d'autres administrateurs, et notamment des administrateurs indépendants.

Mesdames Anne ABRIAT et Miriam MAES, dont les nominations en qualité d'administrateurs de NATUREX ont été approuvées lors de l'Assemblée générale mixte du 26 juin 2013 répondent aux critères d'indépendance du Code MiddleNext.

Il appartient au Conseil d'administration de se prononcer sur le caractère indépendant de ces administrateurs lors d'une prochaine réunion, étant rappelé que Madame Miriam MAES a été proposée par le FSI pour étude de candidature par le Comité de nominations et rémunérations de NATUREX avant l'avis favorable délivré par les membres de ce Comité au Conseil d'administration.

### Représentation des femmes et des hommes au sein du Conseil d'administration

La loi n° 2011-103 du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle, a été publiée au Journal Officiel du 28 janvier 2011 et a instauré les principes suivants au sein des sociétés dont les actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé :

- La proportion des membres de chaque sexe ne peut être inférieure à 40% dans les conseils d'administration ou de surveillance ;
- Lorsque l'un des deux sexes n'est pas représenté au sein du Conseil d'administration à la date de publication de la loi, au moins un représentant de ce sexe doit être nommé lors de la plus prochaine Assemblée générale ordinaire ayant à statuer sur la nomination d'administrateurs ;
- Lorsque la composition du Conseil n'est plus conforme (40%), celui-ci procède à des nominations à titre provisoire afin d'y remédier dans le délai de six mois à compter du jour où se produit la vacance.

La loi prévoit qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2014, les conseils d'administration et de surveillance des sociétés cotées devront comporter au moins 20% de femmes ou d'hommes, et qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2017, le seuil des 40% devra être atteint.

L'appréciation de cette conformité se fera à la première Assemblée générale suivant cette échéance.

A la date de publication du présent document, la Société estime avoir pris les dispositions nécessaires afin de se conformer au dispositif transitoire du 1<sup>er</sup> janvier 2014 mis en place par la loi et rétablir le taux de représentation minimum des femmes au sein de Conseil avant le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

En effet, la création d'un Comité de nominations et rémunérations au cours de l'année 2012 permet une sélection de candidats potentiels afin d'émettre des recommandations auprès du Conseil d'administration sur la nomination de nouveaux administrateurs dans le respect des principes de gouvernement d'entreprise auxquels la Société se réfère, et conformément à la loi.

D'autre part, sur les sept membres composant le Conseil d'administration, trois administrateurs sont des femmes, soit 43% des membres.

# Rapport financier semestriel

Exercice 2013 (du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2013)

## Les comités du Conseil d'administration

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice précédent, deux Comités du Conseil d'administration ont été constitués afin d'accompagner le développement de NATUREX et adapter la structure à sa nouvelle dimension après une succession d'acquisitions et une croissance organique rapide ces dernières années. Ces deux Comités se sont eux-mêmes structurés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2013, tant au niveau des membres que dans leur fonctionnement.

### ► Le Comité d'audit

Au cours de l'exercice 2012, conformément à l'exemption prévue au 4<sup>o</sup> de l'article L.823-20 du code de commerce et compte tenu de son statut de « Vamps »<sup>6</sup>, la Société a décidé de créer un Comité d'audit et d'en attribuer les compétences à son Conseil d'administration.

Lors de sa séance du 27 mars 2013, compte tenu des efforts réalisés en matière de transparence, de gouvernance et de formalisation de comités spécialisés, le Conseil d'administration de NATUREX a fait le choix de la création d'un Comité d'audit indépendant, aux compétences propres.

La Société s'est appuyée sur le « Rapport final sur le Comité d'audit » du groupe de travail de l'AMF<sup>7</sup> du 22 juillet 2010 pour établir les attributions du Comité.

Suivant les termes de l'article L.823-19 du Code de commerce, le Comité d'audit est notamment chargé d'assurer le suivi :

- du processus d'élaboration de l'information financière ;
- de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ;
- du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les Commissaires aux comptes ;
- de l'indépendance des Commissaires aux comptes.

En outre, le Comité émet une recommandation sur les Commissaires aux comptes proposés à la désignation par l'Assemblée générale. Il rend compte régulièrement au Conseil de l'exercice de ses missions et l'informe sans délai de toute difficulté rencontrée.

Le Comité pourra se saisir à tout moment de toute question significative en matière financière et comptable et formuler tous avis ou recommandations au Conseil dans les domaines cités ci-dessus.

Le Conseil pourra également confier au Comité toute autre mission qu'il juge opportune.

Le règlement intérieur du Conseil d'administration réuni en formation de Comité d'audit du 26 mars 2012, a été modifié en date du 27 mars 2013 afin de tenir compte du caractère indépendant du Comité d'audit. Il précise la composition, les attributions et les modalités de fonctionnement du Comité d'audit mis en place au sein de NATUREX S.A.

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2013, les travaux du Comité d'audit ont notamment porté sur la modification du format du Comité en matière d'attribution de compétences, l'examen des comptes annuels sociaux et

<sup>6</sup> Vamps : Sociétés cotées sur les compartiments B et C de NYSE Euronext Paris. NATUREX S.A est cotée sur le compartiment B.

<sup>7</sup> Rapport final sur le comité d'audit du 22 juillet 2010 – Groupe de travail présidé par Olivier Poupart – Lafarge, membre du Collège de l'AMF.

consolidés relatifs à l'exercice 2012 et autres points d'actualité sur des sujets transverses (méthodes comptables, gestion des stocks, planification fiscale...).

Lors de sa réunion du 28 août 2013, le Comité d'audit a procédé à l'examen des comptes semestriels au 30 juin 2013, en présence des Commissaires aux comptes, avant d'en rendre compte au Conseil d'administration réuni en date du 29 août 2013.

### Composition du Comité d'audit

En application de l'article L.823-19 du code de commerce, c'est au Conseil qu'il incombe de fixer la composition du Comité. Néanmoins, le Comité ne peut être composé que de membres du Conseil (trois membres minimum et deux membres minimum par exception pour les « Vamps » sous réserve d'explications du Conseil), étant observé que les membres du Comité d'audit ne doivent pas exercer de fonctions au sein de la direction de la Société.

A la date de publication du présent document, le Comité d'audit est constitué des membres suivants :

- Monsieur Olivier LIPPENS, qui assure également la Présidence du Comité ;
- Monsieur Paul LIPPENS ;
- Madame Hélène MARTEL-MASSIGNAC.

En application des dispositions légales en vigueur, les administrateurs présentent des compétences particulières en matière financière ou comptable.

A ce stade, aucun administrateur indépendant ne figure parmi les membres du Comité d'audit.

La durée du mandat d'un membre du Comité n'excède pas la durée de son mandat d'administrateur.

Sauf décision contraire du Comité, les Commissaires aux comptes sont présents à toutes les réunions.

Outre les Commissaires aux comptes, le Comité doit pouvoir entendre dans les conditions qu'il détermine, les acteurs de la Société qu'il juge utile dans l'exercice de sa mission, parmi lesquels les membres de la Direction Générale, les responsables des fonctions financières et comptables, audit interne, contrôle interne, trésorerie, contrôle de gestion, juridique... ainsi que, le cas échéant, les responsables des directions opérationnelles.

### ► **Le Comité de nominations et de rémunérations**

Lors de sa séance du 30 août 2012, le Conseil d'administration a approuvé la création d'un Comité de nominations et de rémunérations, chargé d'examiner et de faire des recommandations ou des propositions au Conseil sur les sujets suivants :

- la nomination de nouveaux administrateurs, y compris en cas de vacance imprévisible ;
- la nomination ou la révocation, sur proposition du Directeur Général, de tout autre dirigeant mandataire social de la Société ;
- la nomination ou la révocation, sur proposition du Conseil d'administration, du Président du Conseil et du Directeur Général ;
- la composition et le fonctionnement du Conseil d'administration et des Comités du Conseil d'administration (y compris les nominations et révocations) ;

# Rapport financier semestriel

Exercice 2013 (du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2013)

- l'application par la Société des principes de gouvernement d'entreprise auxquels la Société se réfère, notamment s'agissant de la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux. Le Comité donne un avis au Conseil sur la partie du rapport annuel consacrée à l'information des actionnaires sur ces sujets et sur les travaux du Conseil ; la définition d'administrateur indépendant de la Société et la liste des administrateurs indépendants, qui figureront dans le rapport annuel de la Société ;
- l'ensemble des éléments composant la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de la Société, y compris les attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions, ainsi que les rémunérations et avantages de toute nature (y compris les avantages en matière de retraite et les indemnités de départ) versés par la Société ou les autres Sociétés du Groupe. Le Comité examine et procède notamment à la définition des règles de détermination de la part variable, veille à leur cohérence avec l'évaluation annuelle des performances des dirigeants mandataires sociaux et la stratégie de la Société, et contrôle ensuite l'application de ces règles;
- la politique générale de la Société en matière de plans d'options de souscription ou d'achat d'actions y compris la périodicité des attributions, ainsi que tout plan d'options envisagé y compris leurs bénéficiaires;
- la politique générale de la Société en matière de plans d'actionnariat du personnel et de tout plan envisagé ;
- les jetons de présence des administrateurs et leurs règles de répartition.

Un règlement intérieur a été formalisé, précisant la composition, les attributions et les modalités de fonctionnement du Comité de nominations et rémunérations mis en place au sein de NATUREX S.A.

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2013, les travaux de ce Comité ont notamment porté sur l'examen des candidatures pour la nomination d'administrateurs indépendants au sein du Conseil d'administration de NATUREX, sur la rémunération des membres du Conseil d'administration (jetons de présence), ainsi que sur les dispositifs de rémunérations complémentaires à destination des salariés.

## Composition du Comité de nominations et de rémunérations

A la date de publication du présent document, le Comité de Nominations et Rémunérations est constitué des membres suivants :

- Monsieur Paul LIPPENS, qui assure également la Présidence du Comité ;
- Madame Hélène MARTEL-MASSIGNAC ;
- Madame Miriam MAES.

Il est précisé que le Conseil d'administration lors de sa séance du 26 juin 2013 a pris acte de la démission de Monsieur Olivier LIPPENS de sa position au sein du Comité de nominations et de rémunérations, et a proposé à Madame Miriam MAES de rejoindre ce Comité.

## **VI. Informations concernant le capital**

---

### **VI.1 Capital social et droits de vote**

#### **Capital social**

Au 30 juin 2013, le capital social, entièrement libéré, s'élève à 11 739 847,50 euros pour 7 826 565 actions ordinaires (ISIN FR0000054694) d'une valeur nominale de 1,50 euro chacune, compte tenu d'augmentations de capital consécutives à des levées d'options de souscription d'actions de la part de salariés de la Société sur le 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice. Au 31 décembre 2012, celui-ci s'élevait à 11 592 808,50 euros pour 7 728 539 actions ordinaires, d'une valeur nominale de 1,50 euro chacune.

A la date de dépôt du présent document, le capital social s'élève à 11 759 677,50 euros d'une valeur nominale de 1,50 euro chacune, composé de 7 839 785 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1,50 euro chacune, après prise en compte d'augmentations de capital consécutives à des levées d'options de souscription d'actions de la part de salariés de la Société d'une part et la souscription de certains actionnaires à l'option de paiement du dividende 2012 en actions.

#### **Droits de vote**

Le droit de vote attaché aux actions ordinaires de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action ordinaire donne droit à une voix au moins.

Toutefois, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 19 mars 2001, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions ordinaires, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions ordinaires entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom d'un même actionnaire.

Conformément à l'article L.225-124 du Code de Commerce, les actions converties au porteur ne bénéficient plus du droit de vote double, tout comme les actions ayant fait l'objet d'un transfert de propriété des actions.

Il a été décidé en outre qu'en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, le droit de vote double sera conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie dudit droit de vote double.

Il n'existe pas de disposition limitative du droit de vote.

# Rapport financier semestriel

## Exercice 2013 (du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2013)

### ► Tableau d'évolution du capital

Exercice	Nature de l'opération	Nombre de titres émis	Augmentation de capital	Prime d'émission	Valeur nominale	Nombre d'actions	Montant du capital
2005	Augmentation de capital CA du 06/01/2005	414 865	622 297,50 €	10 662 030,50 €	1,50 €	2 579 383	3 869 074,50 €
2005	Augmentation de capital par BSA CA du 06/01/05	2 743	4 114,50 €	93 262 €	1,50 €	2 582 126	3 873 189 €
2005	Augmentation de capital par ABSA	79 000	118 500,00 €	784 470 €	1,50 €	2 661 126	3 991 689 €
2006	Augmentation de capital par BSA CA du 13/03/06	362	543,00 €	12 308,00 €	1,50 €	2 661 488	3 992 232 €
2006	Augmentation de capital par BSA CA du 12/09/06	30 747	45 120,50 €	1 045 398,00 € 34 € / action	1,50 €	2 692 235	4 038 352,50 €
2006	Augmentation de capital	266 148	399 222,00 €	13 227 555,60 €	1,50 €	2 958 383	4 437 574,50 €
2006	Augmentation de capital par BSA CA du 30/11/06	255	382,50 €	8 670,00 €	1,50 €	2 958 638	4 437 957 €
2006	Augmentation de capital par levée d'options de souscription	364	546,00 €	4 317,04 €	1,50 €	2 959 002	4 438 503 €
2006	Augmentation de capital par BSA CA du 26/12/06	229	343,50 €	7 786 €	1,50 €	2 959 231	4 438 846,50 €
2006	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions	8 041	12 061,50 €	95 366,26 €	1,50 €	2 967 262	4 450 908 €
2007	Augmentation de capital par BSA CA du 02/07/07	1 453	2 179,50 €	49 402,00 €	1,50 €	2 968 725	4 453 087,50 €
2007	Augmentation de capital par BSA CA du 31/12/07	18 124	27 186,00 €	616 216,00 €	1,50 €	2 986 849	4 480 273,50 €
2007	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions CA du 31/12/07	660	990,00 €	4 233,90 €	1,50 €	2 987 509	4 481 263,50 €
2008	Augmentation de capital par BSA	7 290	10 935,00 €	236 925,00 €	1,50 €	2 994 799	4 492 198,50 €
2008	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions	18 590	27 885,00 €	208 579,80 €	1,50 €	3 013 389	4 520 083,50 €
2008	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions	1 590	2 385,00 €	18 014,70 €	1,50 €	3 014 979	4 522 765,50 €
2009	Augmentation de capital par levée d'options de souscription	198	297,00 €	2 221,56 €	1,50 €	3 015 177	4 522 765,50 €
2009	Augmentation de capital par BSA CA du 06/03/09	866 863	1 300 294,50 €	15 779 318,71 €	1,50 €	3 882 040	5 823 060,00 €
2009	Augmentation de capital par actions ordinaires AGOE du 30/12/09	961 557	1 442 335,50 €	29 261 703,00 €	1,50 €	4 843 597	7 265 395,50 €
2009	Augmentation de capital par actions de préférence AGOE du 30/12/09	1 520 403	2 280 604,50 €	46 268 273,00 €	1,50 €	6 364 000	9 546 000,00 €

# Rapport financier semestriel

## Exercice 2013 (du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2013)

Exercice	Nature de l'opération	Nombre de titres émis	Augmentation de capital	Prime d'émission	Valeur nominale	Nombre d'actions	Montant du capital
2010	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions CA du 23/08/10	23 192	34 788,00 €	603 920,00 €	1,50 €	6 387 192	9 580 788,00 €
2010	Augmentation de capital par paiement du dividende en actions AGOE du 30/06/10	23 739	35 608,50 €	578 648,00 €	1,50 €	6 410 931	9 616 396,50 €
2011	Augmentation de capital par paiement du dividende en actions AGOE du 27/06/11	10 809	16 214,00 €	506 503,00 €	1,50 €	6 421 740	9 632 610,00 €
2011	Augmentation de capital par exercice de bons de souscription en actions	1 283 840	1 925 760,00 €	45 640 606,00 €	1,50 €	7 705 580	11 558 370,00 €
2012	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions CA du 29/03/12	5 496	8 244,00 €	264 632,40 €	1,50 €	7 711 076	11 566 614,00 €
2012	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions	132	198,00 €	3 437,28 €	1,50 €	7 711 208	11 566 812,00 €
2012	Augmentation de capital par paiement du dividende en actions	16 871	25 306,50 €	637 372,94 €	1,50 €	7 728 079	11 592 118,50 €
2012	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions	460	690,00 €	11 164,20 €	1,50 €	7 728 539	11 592 808,50 €
2013	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions	230	345,00 €	5 989,20 €	1,50 €	7 728 769	11 593 153,50 €
2013	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions Avril 2013	87 626	131 439,00 €	2 558 171,04 €	1,50 €	7 816 395	11 724 592,50 €
2013	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions Mai 2013	6 210	9 315,00 €	161 708,40 €	1,50 €	7 822 605	11 733 907,50 €
2013	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions Juin 2013	3 960	5 940,00 €	103 118,40 €	1,50 €	7 826 565	11 739 847,50 €
2013	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions Juillet 2013	460	690,00 €	11 978,40 €	1,50 €	7 827 025	11 740 537,50 €
2013	Augmentation de capital par paiement du dividende en actions AGOE du 27/06/11 et CA du 29/08/2013	12 760	19 140,00 €	649 152,24 €	1,50 €	7 839 785	11 759 677,50 €

# Rapport financier semestriel

Exercice 2013 (du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2013)

## VI.2 Capital autorisé non émis

L'Assemblée générale mixte des actionnaires qui s'est déroulée le 26 juin 2013 a accordé des autorisations et délégations de compétence au Conseil d'administration de la Société en matière d'augmentation de capital, se substituant et privant d'effet celles accordées par les précédentes réunions d'Assemblée générale des 27 juin 2011 et 8 juin 2012.

Le tableau ci-après présente un récapitulatif des autorisations et délégations en cours de validité accordées au Conseil d'administration par l'Assemblée générale mixte du 26 juin 2013 :

### ► Tableau des autorisations et délégations en cours de validité, accordées au Conseil d'administration par l'Assemblée générale mixte du 26 juin 2013

Nature de la délégation accordée	Date AGE	Montants autorisés	Echéance de la délégation	Utilisation faite de la délégation accordée
<b>Emission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société</b>	26 juin 2013	Cf détail ci-après suivant les délégations de compétence accordées	26 mois jusqu'au 27 août 2016	
- Délégation de compétence afin d'augmenter le capital avec maintien du droit préférentiel de souscription	26 juin 2013	7 500 000 € + montant nominal des actions supplémentaires à émettre, le cas échéant	26 mois jusqu'au 27 août 2016	Néant
- Délégation de compétence afin d'augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, par offre au public	26 juin 2013	7 500 000 € (plafond à imputer sur le plafond nominal de la délégation avec suppression du droit préférentiel de souscription, par placement privé)	26 mois jusqu'au 27 août 2016	Néant
- Délégation de compétence afin d'augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, par placement privé visé à l'article L.411-2, II du Code monétaire et financier	26 juin 2013	7 500 000 € dans la limite de 20% du capital par an (plafond à imputer sur le plafond nominal de la délégation suppression du droit préférentiel de souscription, par offre au public)	26 mois jusqu'au 27 août 2016	Néant
- Autorisation d'augmenter le capital social en vue de rémunérer des apports en nature de titres ou valeurs mobilières	26 juin 2013	Dans la limite de 10% du capital social (plafond indépendant de tout autre plafond prévu en matière de délégation d'augmentation de capital)	26 mois jusqu'au 27 août 2016	Néant
- Délégation de compétence afin d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	26 juin 2013	40 000 000 € (plafond indépendant des plafonds prévus pour les autres délégations)	26 mois jusqu'au 27 août 2016	Néant
- Autorisation afin de procéder à une augmentation de capital par émission de BEA (Bons d'émission d'actions)	26 juin 2013	Montant maximum de l'augmentation de capital : 1 125 000 € Nombre maximum de BEA à émettre : 750 000	18 mois jusqu'au 27 décembre 2014	Néant
- Autorisation d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas de demandes excédentaires	26 juin 2013	15% de l'émission initiale	26 mois jusqu'au 27 août 2016	Néant

<b>Autorisation d'augmenter le capital social de la Société par émission d'actions réservées aux adhérents d'un Plan d'Epargne d'Entreprise</b>	26 juin 2013	Dans la limite de 3% du capital social au jour de la décision du Conseil d'administration	26 mois jusqu'au 27 août 2016	Néant
<b>Autorisation en vue d'annuler les actions rachetées par la Société dans le cadre du dispositif de l'art. L.225-209 du Code de commerce</b>	26 juin 2013	Dans la limite de 10% du capital social, en une ou plusieurs fois, par période de 24 mois	24 mois jusqu'au 27 juin 2015	Néant
<b>Autorisation en vue d'octroyer des options de souscription et/ou d'achat d'actions de la Société aux salariés et/ou mandataires sociaux</b>	26 juin 2013	Dans la limite de 3% du capital social (plafond conjoint avec l'autorisation en vue d'attribuer gratuitement des actions de la Société)	38 mois jusqu'au 27 août 2017	Néant
<b>Autorisation en vue d'attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre aux salariés et/ou mandataires sociaux</b>	26 juin 2013	Dans la limite de 3% du capital social (plafond conjoint avec l'autorisation en vue d'octroyer des options de souscription et/ou d'achat d'actions)	38 mois jusqu'au 27 août 2017	Néant
<b>Autorisation en vue d'attribuer gratuitement des actions de préférence aux membres du personnel et/ou certains mandataires sociaux</b>	26 juin 2013	Dans la limite de 3% du capital social (plafond conjoint avec les autorisations en vue d'octroyer des options de souscription et/ou d'achat d'actions et d'attribution gratuite d'actons)	18 mois jusqu'au 27 décembre 2014	Néant

### Emission d'Obligations à Option de Conversion et/ou d'échange en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE)

Faisant usage de la délégation qui lui a été conférée lors de l'Assemblée générale du 27 juin 2011 (13<sup>ème</sup> résolution extraordinaire), le Conseil d'administration du 19 novembre 2012 de NATUREX a décidé le principe de l'émission d'OCEANE à échéance au 30 juin 2019, avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans le cadre d'un placement privé auprès d'investisseurs qualifiés au sens de l'article D.411-1 du Code Monétaire et Financier. L'émission a été décidée sur subdélégation du Conseil par décision du Président Directeur Général du 16 janvier 2013.

Le montant nominal de cette émission s'élève à 18 millions d'euros, représenté par 257 143 OCEANE d'une valeur nominale unitaire de 70 euros, soit une prime d'émission de 21,95% par rapport au cours de clôture de l'action. NATUREX sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris lors de sa séance du 15 janvier 2013 et de 21,69% par rapport au cours de clôture moyen de l'action constaté sur NYSE Euronext Paris pendant les 20 séances de bourse précédant l'émission.

L'émission des OCEANE a fait l'objet d'un règlement-livraison unique le 22 janvier 2013 et les OCEANE seront admises aux négociations sur le marché Euro MTF de la Bourse de Luxembourg sous le code ISIN FR0011395672.

Le produit net de l'émission s'élève à environ 17,6 millions d'euros.

Cette émission obligataire, conduite par CM-CIC Securities en qualité de chef de file et teneur de livre, a fait l'objet d'un placement privé auprès d'investisseurs de renom qui ont marqué un fort intérêt pour accompagner NATUREX dans une nouvelle étape de son développement sur des marchés porteurs et innovants à forte composante technique et scientifique. Ainsi, le FSI (Fonds Stratégique d'Investissement) a

souscrit à cette opération à hauteur de 12 millions d'euros, aux côtés de SALVEPAR (Groupe Tikehau Capital) pour 6 millions d'euros, traduisant un engagement de long terme et une importante capacité d'investissement pour la conduite des projets futurs de NATUREX.

Les OCEANE porteront intérêt à compter de leur date d'émission, à un taux nominal annuel de 4,40%, payable à terme échu le 22 janvier de chaque année, et seront remboursées au pair le 30 juin 2019. Elles donneront droit à l'attribution d'actions nouvelles et/ou existantes NATUREX, à raison d'une action NATUREX pour une OCEANE sous réserve d'éventuels ajustements ultérieurs. Le nombre maximum d'actions nouvelles susceptibles d'être émises sur conversion des OCEANE s'élève à 257 143<sup>8</sup>, soit un taux de dilution maximum de 3,33 % sur la base du nombre d'actions composant le capital à la date de l'opération.

Les OCEANE pourront également faire l'objet d'un remboursement anticipé au gré de NATUREX selon certaines conditions.

Les actions nouvelles feront l'objet de demandes d'admission périodiques aux négociations sur NYSE Euronext Paris et seront immédiatement assimilées aux actions existantes de NATUREX sous le même code ISIN FR0000054694. Les actions existantes remises sur exercice du droit à l'attribution d'actions seront immédiatement négociables en Bourse.

L'émission a été réalisée dans le cadre d'un placement privé auprès d'investisseurs qualifiés au sens de l'article D. 411-1 du Code monétaire et financier. Elle n'a pas donné lieu à un prospectus soumis au visa de l'AMF.

Le document d'information, établi en date du 16 janvier 2013 à l'occasion de l'admission sur le marché Euro MTF de la Bourse de Luxembourg d'Obligations à Option de Conversion ou d'Echange en Actions Nouvelles ou existantes (OCEANE), est disponible sur le site internet de NATUREX. Il rappelle les différents facteurs de risques relatifs à l'émission des OCEANE dans son paragraphe 2.2 et renvoie au document de référence 2011 et au rapport financier semestriel 2012 pour les risques liés à la Société et à son activité.

---

<sup>8</sup> Hors hypothèses d'ajustements éventuels des bases de conversion

### VI.3 Répartition du capital et des droits de vote

#### Evolution de l'actionariat

Le tableau ci-dessous présente la répartition du capital et des droits de vote de NATUREX S.A au 30 juin 2013 et son évolution comparée au 31 décembre 2012 et au 30 juin 2012 :

	30 juin 2013			31 décembre 2012			30 juin 2012		
	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote
NATUREX S.A (1)	8 814	0,11%	-	2 357	0,03%	-	12 028	0,16%	-
SGD (2)	1 648 587	21,06%	27,49%	1 624 768	21,02%	27,50%	1 605 115	21,00%	22,63%
FINASUCRE (3)	25 000	0,32%	0,28%						
Famille DIKANSKY*				13 218	0,17%	0,28%	13 190	0,17%	0,18%
Action de concert (3)	1 673 587	21,38%	27,77%	1 637 986	21,19%	27,78%	1 632 920	21,17%	22,81%
Thierry LAMBERT	5 525	0,07%	0,07%	1 111	0,01%	0,02%	1 022	0,01%	0,03%
Stéphane DUCROUX	2 845	0,04%	0,06%	4 845	0,06%	0,10%	4 837	0,06%	0,12%
Actionnaires dirigeants	8 370	0,11%	0,14%	5 956	0,08%	0,12%	5 859	0,07%	0,15%
Groupe NATRA							1 365 002	17,70%	8,49%
CARAVELLE (4)	1 186 137	15,16%	13,45%	1 186 137	15,35%	13,59%			
Public	4 949 657	63,24%	58,64%	4 896 103	63,35%	58,51%	4 695 399	60,90%	68,54%
<b>Total actionnaires</b>	<b>7 826 565</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>7 728 539</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>7 711 208</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

(1) NATUREX S.A détient des actions propres dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec la société NATIXIS dont le contrat a été résilié en date du 28 juin 2013 et transféré auprès de EXANE BNP Paribas entre le 13 et le 16 août 2013.

(2) Le capital de la société SGD est détenu à 98,79% par la société FINASUCRE suite au rachat de la participation dans SGD détenue par les enfants de Monsieur Jacques DIKANSKY en date du 22 février 2013.

(3) Il existe une action de concert entre SGD, actionnaire de référence de NATUREX et la société FINASUCRE au titre des dirigeants communs à ces deux entités, Messieurs Paul et Olivier LIPPENS, également administrateurs de la Société.

Il existait une action de concert entre Monsieur Jacques DIKANSKY, la société SGD et le Groupe NATRA dans le cadre du pacte d'actionnaires conclu le 30 décembre 2009. Le pacte d'actionnaires avec Natraceutical ainsi que l'action de concert ont pris fin en date du 28 octobre 2011 compte tenu du franchissement de seuil des droits de vote sous les 5% du Groupe NATRA. En date du 22 février 2013, suite à la cession de la participation de la famille DIKANSKY dans SGD à FINASUCRE, il n'existe plus d'intérêts communs liant SGD et la famille DIKANSKY ; le pacte d'actionnaires et l'action de concert sont caducs.

(4) Le Groupe CARAVELLE a racheté en date du 5 décembre 2012 la participation dans NATUREX détenue par NATRACEUTICAL.

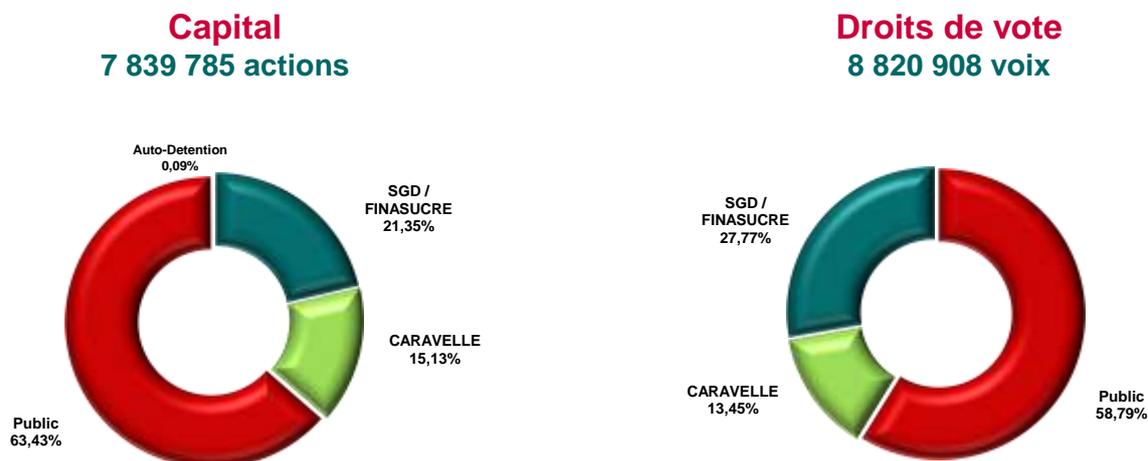
\* Suite au décès de Monsieur Jacques DIKANSKY le 30 septembre 2012, sa participation directe dans NATUREX a été transférée au titre de la succession à ses héritiers Compte tenu du fait qu'il n'existe plus aucun lien entre la Société et les héritiers de Monsieur Jacques DIKANSKY, leur détention de titres n'est plus reportée sur 2013.

Source : Société Générale Securities Service – 30 juin 2013

# Rapport financier semestriel

## Exercice 2013 (du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2013)

La répartition du capital et des droits de vote de NATUREX S.A à la date de dépôt du présent document se présente comme suit :



(Société Générale Securities Service – Août 2013)

La variation du nombre d'actions entre le 30 juin 2013 et la date de dépôt du présent document (13 220 actions) correspond à la création de 460 actions ordinaires nouvelles issues de l'exercice d'options de souscription d'actions par des bénéficiaires du plan du 25 mars 2008 (plan n°11) et à la création de 12 760 actions ordinaires nouvelles concernant l'option de paiement du dividende 2012 en actions exercée par certains actionnaires. Ces créations ont donné lieu à des augmentations de capital constatées par le Conseil d'administration (cf tableau d'évolution du capital social au chapitre VI.1).

### Structuration du capital

Suite à la disparition de Jacques DIKANSKY et dans l'esprit des accords conclus au moment de l'entrée de FINASUCRE au capital de SGD, les enfants de Jacques DIKANSKY ont cédé la totalité de leur participation au capital de SGD en date du 22 février 2013. A l'issue de cette transaction, le Groupe FINASUCRE détient 98,79% du capital de SGD, le solde étant réparti entre quelques membres du Comité de direction de NATUREX. Le rachat de cette participation par le Groupe FINASUCRE s'inscrit dans la continuité de son investissement initial au sein de SGD, et confirme sa volonté de poursuivre son engagement de long terme auprès de NATUREX dans la mise en œuvre de sa stratégie de développement.

### Opérations des dirigeants et des personnes mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la Société

En application des articles L. 621-18-2 du Code monétaire et financier et de l'article 222-15-3 du Règlement Général de l'AMF modifié par arrêté du 9 mars 2006 publié au *Journal officiel* le 21 mars 2006, les opérations ci-après ont été réalisées sur les titres de la Société par les dirigeants mandataires, à la date de dépôt du présent document.

Ainsi, Stéphane DUCROUX a déclaré la cession hors marché de 2 000 actions NATUREX au prix unitaire de 61,0385 euros en date du 2 avril 2013 au profit de la société SGD.

La société SGD, outre cette acquisition hors marché de 2000 actions NATUREX au prix unitaire de 61,0385 euros, a réalisé sur le marché NYSE Euronext Paris entre le 3 et le 9 avril 2013, l'acquisition de 21 819 actions NATUREX au prix unitaire moyen de 56,7594 euros.

Ces opérations ont fait l'objet de déclarations auprès de l'AMF en application des prescriptions légales et réglementaires (Article L.621-18-2).

### Actions de concert

Il existe une action de concert entre SGD, actionnaire de référence de NATUREX et la société FINASUCRE au titre des dirigeants communs à ces deux entités, Messieurs Paul et Olivier LIPPENS, également administrateurs de la Société.

### Participation des salariés au capital

A la date de dépôt du présent document, il n'existe aucune participation de salariés telle que définie à l'article L.225-102 du Code de commerce.

## VI.4 Franchissements de seuils

### Seuils statutaires

La Société n'a fixé dans ses statuts aucune obligation de déclaration de franchissement de seuil du capital ou des droits de vote, à la hausse ou à la baisse, autres que les seuils légaux.

### Seuils légaux

Toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert qui vient à posséder le nombre d'actions ou de droits de vote dépassant les seuils prévus par la réglementation en vigueur (article L.233-7 du code de commerce) doit respecter les obligations d'information prévues par celle-ci. La même information est due lorsque la participation au capital ou en droits de vote devient inférieure aux seuils prévus par la réglementation en vigueur.

Le franchissement de seuil suivant a été déclaré auprès de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2013 et avant la date de dépôt du présent document :

#### Déclaration AMF 213C0016 du 4 janvier 2013

- Par courrier reçu le 2 janvier 2013, complété par un courrier reçu le 4 janvier 2013, la société en commandite par actions SGD a déclaré avoir franchi en hausse, le 28 décembre 2012, le seuil de 25% des droits de vote de la Société et détenir 1 624 768 actions représentant 2 400 359 droits de vote, soit 21,02% du capital et 27,53% des droits de vote de cette société à cette même date. Dans sa déclaration d'intention, SGD déclare que ce franchissement de seuil est lié à l'acquisition de droits de vote double sur 775 591 actions.

#### Déclaration AMF 213C0289 du 28 février 2013

- Par courrier reçu le 28 février 2013, la société de droit belge Finasucre a déclaré avoir franchi en hausse, le 22 février 2013, indirectement par l'intermédiaire de la société SGD, les seuils de 5%, 10% et

# Rapport financier semestriel

Exercice 2013 (du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2013)

20% du capital et des droits de vote et de 25% des droits de vote de la Société, et détenir indirectement 1 624 768 actions NATUREX représentant 2 400 359 droits de vote, soit 21,02% du capital et 27,49% des droits de vote de la Société. Ce franchissement résulte de l'achat sur le marché de titres NATUREX par Finasucre, dont les dirigeants détiennent également 98,79% de la société SGD, actionnaire de référence de NATUREX ; de ce fait Finasucre et SGD agissent de concert et sont tenus d'effectuer les déclarations de franchissement de seuil en commun.

## Déclaration AMF 213C1184 du 6 août 2013

- Par courrier reçu le 5 août 2013, la société CM-CIC Investissement a déclaré avoir franchi en baisse, le 1<sup>er</sup> août 2013, le seuil de 5% des droits de vote de la Société et détenir 240 000 actions représentant 436 574 droits de vote, soit 3,07% du capital et 4,95% des droits de vote de la Société. Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions NATUREX sur le marché.

A la date de dépôt du présent document, la Société n'a pas connaissance d'autres franchissements de seuil.

## VI.5 Actions propres

### Auto-Détention

Au 30 juin 2013, la société NATUREX détenait 8 814 actions en auto détention, représentant 0,11% du capital social. Ces actions sont privées de droits de vote et ne donnent pas droit aux distributions de dividende, ni remboursement de prime d'émission.

En date du 28 juin 2013, la Société a résilié son contrat de liquidité auprès de NATIXIS et l'a confié à EXANE BNP PARIBAS. Le transfert des actifs du contrat de liquidité a été effectué en deux tranches entre le 13 et le 16 août 2013, date effective du démarrage du contrat de liquidité avec ce nouveau prestataire.

### Auto-Contrôle

Aucune action d'autocontrôle n'est détenue par le biais d'aucune des filiales de la Société.

## Descriptif du programme de rachat d'actions approuvé lors de l'Assemblée générale du 26 juin 2013

L'Assemblée Générale du 26 juin 2013 a autorisé la Société, dans sa 10<sup>ème</sup> résolution ordinaire, à procéder à des achats et ventes d'actions propres dans les limites suivantes :

- Part maximale du capital autorisé : 10% du nombre d'actions composant le capital social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme ;
- Montant maximal consacré au programme : 78 213 550,00 euros ;
- Prix maximal d'achat par action : 100,00 €.

En cas d'opération sur le capital, notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Les objectifs du programme de rachat d'actions par la Société, tels qu'autorisés par l'Assemblée générale du 26 juin 2013 sont les suivants :

- Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action NATUREX par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF ;
- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société ;
- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions ;
- Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur ;
- Procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente Assemblée générale des actionnaires dans la neuvième résolution à caractère extraordinaire.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Conseil d'administration appréciera.

La société se réserve le droit d'utiliser des mécanismes optionnels ou instruments dérivés dans le cadre de la réglementation applicable.

L'Assemblée générale a conféré tous pouvoirs au Conseil d'administration à l'effet de procéder à ces opérations, d'en arrêter les conditions et les modalités, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités.

Cette autorisation a été donnée pour 18 mois à compter de l'Assemblée générale réunie le 26 juin 2013. Elle met fin à l'autorisation donnée au Conseil d'administration par l'Assemblée Générale mixte du 8 juin 2012.

Lors du précédent programme de rachat, la Société n'a pas utilisé de produits dérivés et ne détient à ce jour aucune position ouverte sur produits dérivés. La Société n'a également pas fait usage de son autorisation d'annuler les actions détenues.

### **Bilan du contrat de liquidité**

Le mandat d'exécution du programme de rachat d'actions a été confié depuis juin 2009 jusqu'au 13 août 2013, à la société NATIXIS qui intervenait jusqu'à cette date en qualité de prestataire de services d'investissement (PSI) afin de réaliser des achats de titres au nom et pour le compte de la Société, dans le respect des articles 5 et 6 du Règlement 2273/2003 de la Commission Européenne du 22 décembre 2003, et conformément à la charte de déontologie de l'AFEI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

La Société effectue auprès de l'AMF les déclarations mensuelles relatives aux achats et ventes de titres dans le cadre du contrat de liquidité, procède à la diffusion des bilans semestriels du contrat de liquidité et les publie sur son site internet.

Au titre du contrat de liquidité confié par la société NATUREX à NATIXIS, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité à la date du 30 juin 2013 :

# Rapport financier semestriel

Exercice 2013 (du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2013)

- 8 814 actions NATUREX
- 246 196,20 euros

Lors du dernier bilan semestriel, à la date du 31 décembre 2012, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 2 357 actions NATUREX
- 601 658,69 euros

Il est rappelé que lors de la mise en œuvre du contrat, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 923 actions NATUREX
- 277 801,85 euros

En date du 28 juin 2013, la Société a résilié son contrat de liquidité auprès de NATIXIS et l'a confié à EXANE BNP PARIBAS. Le transfert des actifs du contrat de liquidité a été effectué en deux tranches dont les positions titres et trésorerie sont mentionnées ci-après :

- Tranche 1 en date du 13 août 2013
  - 3 577 actions NATUREX
  - 173 490,00 euros
- Tranche 2 en date du 16 août 2013
  - 3 577 actions NATUREX
  - 173 489,25 euros

Soit une position totale en date du 16 août 2013 de 7 154 actions NATUREX et 346 979,52 euros.

Une communication en ce sens sera effectuée conformément au règlement AMF.

## VI.6 Capital potentiel

L'Assemblée Générale mixte du 26 juin 2013 a autorisé le Conseil d'Administration, en application des articles L. 225-177 à L. 255-185 du Code de Commerce, à consentir, en une ou plusieurs fois, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles ou des options d'achat d'actions existantes de la Société, au bénéfice des membres du personnel salarié, ou de certains d'entre eux, et/ou des mandataires sociaux visés à l'article L. 225-185 du Code de Commerce, de la Société ou de sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement au sens de l'article L. 225-180 du Code de Commerce.

L'Assemblée générale a décidé que le nombre total des options qui seront ouvertes ne pourra donner droit à souscrire ou à acheter un nombre d'actions supérieur à 3% du capital de la Société existant au jour de la première attribution.

Le prix de souscription des actions nouvelles ou d'achat des actions existantes sera déterminé par le conseil d'administration, le jour de l'attribution des options, et ne pourra être inférieur au prix minimum déterminé par les dispositions légales en vigueur.

L'Assemblée générale mixte du 26 juin 2013 a pris acte qu'aucune option ne pourra être consentie (i) dans le délai de dix séances de bourse précédant et suivant la date à laquelle les comptes consolidés et annuels

sont rendus publics, (ii) dans le délai compris entre la date à laquelle les organes sociaux de la Société ont connaissance d'une information qui, si elle était rendue publique, pourrait avoir une incidence significative sur le cours des titres de la Société, et la date postérieure de dix séances de bourse à celle où cette information est rendue publique, et (iii) moins de vingt séances de bourse après le détachement des actions d'un coupon donnant droit à un dividende ou à une augmentation de capital.

Cette autorisation est valable pour une durée de 38 mois à compter du 26 juin 2013. Elle se substitue et prive d'effet l'autorisation précédente accordée par l'Assemblée générale mixte du 8 juin 2012.

A ce jour, la Société n'a pas fait usage de cette nouvelle autorisation.

A la date de dépôt du présent document, compte tenu des options devenues caduques, la dilution maximale résultant des différents plans de souscription d'actions serait de 2,01%.

### Historique des attributions d'options de souscriptions d'actions

La situation des plans d'options de souscription d'actions en vigueur en date du 30 juin 2013, mis en œuvre par le Conseil d'Administration suite aux décisions prises lors des Assemblées Générales des 30 juin 2007, 30 juin 2008, 30 juin 2009, 30 juin 2010 et 8 juin 2012, est la suivante :

	Plan n°11	Plan n°12	Plan n°13	Plan n°14	Plan n°15	Total
Date d'attribution par le Conseil d'administration	25/03/2008	13/03/2009	26/04/2010	15/04/2011	19/11/2012	
Date de l'AG autorisant les attributions	30/06/2007	30/06/2008	30/06/2009	30/06/2010	08/06/2012	
Prix d'exercice (€)	27,54	24,00	30,12	45,33	57,00	
Point de départ de la période d'exercice	26/03/2011	14/03/2012	27/04/2013	16/04/2014	20/11/2015	
Date d'expiration	25/03/2014	13/03/2015	26/04/2015	15/04/2016	19/11/2017	
<b>Nombre total d'options attribuées</b>	<b>47 362</b>	<b>53 650</b>	<b>52 150</b>	<b>57 094</b>	<b>64 480</b>	<b>274 736</b>
<i>dont 10 premiers attributaires</i>	5 600	10 500	12 200	12 000	16 100	56 400
<i>dont mandataires sociaux</i>	33 000	33 000	26 000	26 000	14 000	132 000
<i>Jacques DIKANSKY*</i>	25 000	25 000	18 000	18 000	-	86 000
<i>Thierry LAMBERT</i>	4 500	4 500	4 500	4 500	8 000	26 000
<i>Stéphane DUCROUX</i>	3 500	3 500	3 500	3 500	6 000	20 000
<b>Nombre total de bénéficiaires</b>	<b>59</b>	<b>64</b>	<b>78</b>	<b>195</b>	<b>277</b>	
<i>dont mandataires sociaux</i>	3	3	3	3	2	
<b>Nombre d'options caduques</b>	<b>4 842</b>	<b>3 438</b>	<b>5 050</b>	<b>4 131</b>	<b>969</b>	<b>18 430</b>
<b>Nombre d'options souscrites</b>	<b>36 888</b>	<b>25 730</b>	<b>18 000</b>	<b>18 000</b>	-	<b>98 618</b>
<i>dont mandataires sociaux</i>	33 000	25 000	18 000	18 000	-	94 000
<b>Nombre d'options restant à souscrire</b>	<b>5 632</b>	<b>24 482</b>	<b>29 100</b>	<b>34 963</b>	<b>63 511</b>	<b>157 688</b>

\* Suite au décès de Monsieur Jacques DIKANSKY le 30 septembre 2012, ses héritiers ont procédé aux levées d'options en date du 30 mars 2013, sur l'ensemble des plans dont il était bénéficiaire, conformément à la loi et au règlement des plans.

# Rapport financier semestriel

Exercice 2013 (du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2013)

A la date du dépôt du présent document, la Société a constaté deux levées d'options de la part de bénéficiaires du plan n°11 du 25 mars 2008 pour une quantité totale de 460 actions, effectuées sur le mois de juillet 2013.

Par conséquent, le nombre d'options souscrites au titre du plan n°11 s'élève à 37 348 et le nombre d'options restant à souscrire au titre de ce plan est de 5 172 options, soit un total d'options restant à souscrire sur l'ensemble des plan d'options de souscription d'actions en vigueur de 157 228.

## **VI.7 Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et distribution de dividende**

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, sur proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- prélever la somme 782 135,50 euros au titre du dividende ;
- d'affecter 5 % du bénéfice soit 276 674,90 euros au poste « Réserve Légale » qui sera ainsi porté de 788 053,80 euros à 1 064 728,70 euros ;
- d'affecter le solde du bénéfice soit à 4 474 687,61 euros au poste « Report à nouveau » qui sera ainsi porté de 2 590 347,87 euros à 7 065 035,48 euros.

Il est précisé qu'au cas où, lors de la mise en paiement de ces dividendes, la société détiendrait certaines de ses propres actions, les sommes correspondantes aux dividendes non versés à raison de ces actions seraient affectées au report à nouveau.

Ainsi, le dividende global revenant à chaque action a été fixé à 0,10 €, l'intégralité du montant distribué étant éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

Cette distribution a été mise en paiement le 30 août 2013.

### **Option de paiement du dividende en espèces ou en actions**

L'Assemblée générale du 26 juin 2013 a également proposé aux actionnaires d'opter pour le paiement du dividende en espèces ou en actions entre le 8 juillet 2013 et le 14 août 2013 inclus pour en faire la demande auprès des intermédiaires financiers habilités à payer le dividende et/ou de la société.

Le prix de l'action remise en paiement du dividende a été fixé à 52,374 euros, correspondant à 90% de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant la date de l'Assemblée générale du 8 juin 2012, diminué du montant net du dividende, conformément aux dispositions de l'article L.232-19 du Code de commerce.

Un avis Euronext détaillant les modalités pratiques de cette option est paru le 2 juillet 2013.

Le paiement du dividende en espèces et l'admission des actions nouvelles sur NYSE Euronext Paris a eu lieu le 30 août 2013.

Le Conseil d'administration de la Société a constaté l'émission de 12 760 actions nouvelles, d'une valeur nominale de 1,50 euro résultant de l'exercice de l'option du paiement de dividende en actions, et l'augmentation de capital en découlant.

Le capital a ainsi été augmenté de 19 140,00 euros et s'élève à la date de dépôt du présent document, à 11 759 677,50 euros pour 7 839 785 actions de 1,50 euro de valeur nominale.

## VII. Carnet de l'actionnaire

NATUREX est coté depuis octobre 1996 sur NYSE Euronext à Paris, compartiment B



Nombre de titres composant le capital à la date de dépôt du présent document :

- ▶ 7 839 785 actions ordinaires (ISIN FR0000054694)

NATUREX fait partie des indices CAC Small, Gaïa Index.

NATUREX est éligible au SRD « long-seulement ».

En décembre 2011, NATUREX a mis en place un programme d'American Depositary Receipt (ADR) sponsorisé de niveau I. Les ADR de NATUREX se négocient de gré à gré aux Etats-Unis sous le symbole NTUXY.

MNEMO : NRX - Reuters : NATU.PA - Bloomberg : NRX:FP - DR Symbol: NTUXY

### ▶ Evolution de la valeur

	Cours (en €)			Volumes (en nombre de titres)		Capitaux (en millions d'€)
	Moyen (clôture)	Le + haut	Le + bas	Par mois	Par séance de cotation	Total mensuel
<b>Exercice 2012</b>	<b>50,24</b>	<b>58,9</b>	<b>42,50</b>	<b>163 987</b>	<b>7 809</b>	<b>8,31</b>
Janvier 2013	58,089	59,980	56,550	107 683	4 895	6,27
Février 2013	60,794	62,190	58,780	117 542	5 877	7,17
Mars 2013	61,039	62,940	58,500	162 271	8 114	9,86
Avril 2013	56,599	59,750	54,610	308 185	14 675	17,58
Mai 2013	58,405	60,290	56,150	163 759	7 444	9,55
Juin 2013	58,008	59,600	55,400	122 260	6 113	7,11
<b>1<sup>er</sup> semestre 2013</b>	<b>58,822</b>	<b>62,940</b>	<b>54,61</b>	<b>163 617</b>	<b>7 853</b>	<b>9,59</b>
Juillet 2013	56,657	58,650	55,200	135 144	5 876	7,69

Source : NYSE Euronext Paris (Informations mensuelles, Extrêmes et moyennes de la période)

Sur le 1<sup>er</sup> semestre 2013, le volume moyen mensuel de titres échangés s'est élevé à 163 619 titres générant 9,59 millions d'euros de capitaux sur la période, et le cours moyen de clôture s'est élevé à 58,822 euros par action.

# Rapport financier semestriel

Exercice 2013 (du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2013)

En date du 28 juin 2013 (dernière séance de bourse du mois), le cours de clôture de l'action NATUREX était de 56,350 euros pour 5 061 titres échangés sur la séance, représentant 285 904,88 euros de capitaux. La capitalisation boursière s'élevait à cette date à 441,0 millions d'euros, sur la base de 7 826 565 actions ordinaires composant le capital.

## ► Gestion des titres

La gestion des titres inscrits en nominatif pur est assurée par l'établissement :

### **SOCIETE GENERALE SECURITIES SERVICE**

Service Nominatif Clientèle Emetteurs

B.P. 81236

44312 NANTES CEDEX 3

## ► Gestion du contrat de liquidité

La gestion du contrat de liquidité est assurée par EXANE BNP PARIBAS depuis le 13 août 2013, elle était précédemment assurée par NATIXIS Corporate Broking.

## ► Suivi analystes

BERENBERG BANK, CM-CIC SECURITIES, DAVY RESEARCH, ID Midcaps, KEPLER-CHEUVREUX, NATIXIS, PORTZAMPARC, SOCIETE GENERALE

## ► Calendrier de communication financière 2013

Informations financières	
Résultats Q1 2013	29 mai 2013
Chiffre d'affaires 1 <sup>er</sup> semestre 2013	25 juillet 2013
Assemblée générale	26 juin 2013
Résultats 1 <sup>er</sup> semestre 2013	30 août 2013
Chiffre d'affaires Q3 2013	5 novembre 2013
Résultats Q3 2013	29 novembre 2013
Chiffre d'affaires annuel 2013	4 février 2014
Résultats annuels 2013	27 mars 2014

*Diffusion des communiqués à la clôture de la Bourse*

### VIII. Description des principaux risques et principales incertitudes pour les 6 mois restants de l'exercice

---

La politique de gestion des risques financiers (risques de crédit, risques de liquidité, risques de change, risques de taux) est détaillée en note 14 de l'annexe aux états financiers semestriels consolidés.

A l'exception des éléments exposés dans cette note, la Société n'a relevé pour les six mois à venir, aucune évolution significative des risques et incertitudes inhérents à l'activité, à la structure, à la stratégie et à l'environnement de marché tels que décrits dans le Document de Référence 2012 pages 57 à 63 (Chapitre développement Durable - §III-identification et gestion des principaux facteurs de risques), déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 30 avril 2013 sous le numéro D.13-0471 et disponible sur le site internet de la société ([www.naturex.com](http://www.naturex.com)) ou de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

### IX. Perspectives – tendances

---

La demande en alternatives plus naturelles à certains ingrédients est forte et croissante, à la fois sur le plan géographique (marchés traditionnels d'Europe Occidentale et d'Amérique du Nord / marchés émergents d'Asie, d'Amérique Latine et d'Europe de l'Est), mais également sur un plan sectoriel (forte pénétration des ingrédients naturels non seulement dans l'agro-alimentaire mais également dans les produits à effet santé et cosmétiques), et cela malgré le contexte macro-économique difficile, notamment en Europe.

Les performances réalisées sur ce 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice 2013 sont la résultante des synergies entre nos principaux fondamentaux - forte capacité de Sourcing, expertise technique, scientifique et qualité, présence industrielle solide, réseau commercial dynamique - et notre capacité sans cesse renouvelée à proposer à nos clients des concepts différenciants en phase avec leurs attentes et les tendances de nos marchés.

Forts de ces résultats et sa capacité à développer de nouveaux projets à forte valeur ajoutée, NATUREX entend ainsi poursuivre sa stratégie de développement fondée :

- d'une part sur une croissance organique soutenue, en capitalisant sur nos efforts de Recherche & développement, en poursuivant nos efforts d'amélioration de notre mix produit, en dynamisant notre organisation commerciale et en renforçant notre présence sur les pays émergents ;
- et d'autre part sur une politique de croissance externe porteuse de synergies en ciblant les acquisitions les plus stratégiques (sourcing, produits différenciants), par acquisitions pures ou par une approche collaborative (prise de participation ou joint-venture).

Sur le 2<sup>nd</sup> semestre 2013, la croissance sera probablement moins vive en raison d'un effet de base 2<sup>nd</sup> semestre 2012 plus élevé. Par ailleurs, la structuration du Groupe continuera à peser légèrement sur le résultat opérationnel courant.

La Société n'a donné aucune prévision pour l'exercice 2013.

### ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ET ANNEXES AU 30 JUIN 2013

#### SOMMAIRE

BILAN CONSOLIDE .....	48
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....	48
ETAT RESUME DU RESULTAT GLOBAL .....	50
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE .....	51
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES.....	52
NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 30 JUIN 2013 .....	53
Note 1 Informations générales .....	53
Note 2 Périmètre de consolidation .....	55
Note 3 Déclaration de conformité.....	57
Note 4 Principes et méthodes comptables .....	57
Note 5 Méthodes et règles d'évaluation .....	61
Note 6 Goodwill .....	71
Note 7 Actifs non courants .....	72
Note 8 Instruments financiers.....	73
Note 9 Stocks et en cours .....	74
Note 10 Clients et autres débiteurs.....	74
Note 11 Dettes financières .....	75
Note 12 Avantages du personnel .....	78
Note 13 Provisions courantes .....	79
Note 14 Gestion des risques financiers .....	79
Note 15 Secteurs opérationnels.....	81
Note 16 Charges de personnel .....	83
Note 17 Charges externes et frais de développement .....	85
Note 18 Autres charges opérationnelles courantes .....	86
Note 19 Autres charges opérationnelles non courantes .....	86
Note 20 Impôt sur les bénéficiaires.....	87
Note 21 Gestion du capital .....	88
Note 22 Parties liées et engagements hors bilan .....	90
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2013 .....	92

### BILAN CONSOLIDE

<i>En milliers d' euros</i>	Notes	30/06/2013	31/12/2012
<b>ACTIF NON-COURANT</b>			
Goodwill	6	113 767	114 895
Autres immobilisations incorporelles	7	12 365	12 157
Immobilisations corporelles	7	119 995	117 010
Actifs financiers	7	1 796	4 881
Entreprises mises en équivalence		4 574	
Instruments dérivés non courants	8	2	4
Impôts différés actifs	20	2 848	2 332
<b>ACTIF COURANT</b>		<b>255 856</b>	<b>220 352</b>
Stocks	9	160 171	137 158
Instruments dérivés courants	8	180	307
Créances d'impôt exigibles		146	1 193
Clients et autres débiteurs	10	80 080	71 063
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	15 279	10 631
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>511 203</b>	<b>471 632</b>

<i>En milliers d' euros</i>		30/06/2013	31/12/2012
Capital		11 740	11 593
Prime d'émission		168 340	165 511
Réserves		77 354	58 583
Résultat de la période		10 137	22 939
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>267 571</b>	<b>258 625</b>
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société		267 144	258 213
Participations ne donnant pas le contrôle		427	412
<b>PASSIF NON-COURANT</b>			
Dettes financières non courantes	11	85 510	69 341
Instruments dérivés non courants	8	1 043	1 583
Avantages du personnel	12	4 974	4 892
Impôts différés passifs	20	10 044	10 288
<b>PASSIF COURANT</b>		<b>142 061</b>	<b>126 902</b>
Dettes financières courantes	11	53 099	50 976
Instruments dérivés courants	8	953	1 046
Provisions courantes	13	335	378
Dettes d'impôt exigibles		5 267	2 809
Fournisseurs et autres créditeurs		80 876	64 526
Concours bancaires	11	1 532	7 168
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>511 203</b>	<b>471 632</b>

### COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	30/06/2013	30/06/2012 retraité *
Chiffre d'affaires	15	165 754	147 154
Production stockée		6 865	7 559
Subventions d'exploitation		1 122	1 162
Autres produits de l'activité		4 368	3 581
Achats consommés		-71 686	-65 849
Charges de personnel		-34 418	-28 542
Charges externes	17	-41 912	-35 267
Impôts et taxes		-1 178	-637
Dotations aux amortissements	7	-8 506	-7 332
Autres charges opérationnelles courantes	18	-559	-3 173
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>		<b>19 850</b>	<b>18 656</b>
Autres charges opérationnelles non courantes	19	-535	-1 714
Autres produits opérationnels non courants	19	-	-
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>19 315</b>	<b>16 942</b>
Quote-part de résultat net des entreprises MEE		-13	-
<b>RESULTAT OPERATIONNEL APRES QUOTE-PART MEE</b>	15	<b>19 301</b>	<b>16 942</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		43	129
Coût de l'endettement financier brut		-2 898	-2 482
<b>COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>		<b>-2 855</b>	<b>-2 353</b>
<b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS</b>		<b>-1 072</b>	<b>-578</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPÔT</b>		<b>15 374</b>	<b>14 011</b>
<b>CHARGE D'IMPÔT</b>	20	<b>-5 237</b>	<b>-4 315</b>
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>10 137</b>	<b>9 696</b>
<b>Résultat de la période attribuable aux :</b>			
propriétaires de la société		10 121	9 680
participations ne donnant pas le contrôle		16	16
<b>Résultat par action :</b>	21.2		
résultat de base par action (en euros)		1,3017	1,2558
résultat dilué par action (en euros)		1,2759	1,2250

\* retraité IAS 19 amendée

### ETAT RÉSUMÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

<i>En milliers d'euros</i>	<b>30/06/2013</b>	<b>30/06/2012 retraité *</b>
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>	<b>10 137</b>	<b>9 696</b>
<b>Eléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat</b>		<b>-668</b>
Ecart actuariel		-772
Impôts différés sur écarts actuariels		104
<b>Eléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat</b>	<b>-4 033</b>	<b>3 127</b>
Profits / pertes résultant de la conversion des états financiers d'une activité à l'étranger	-4 455	3 028
Variation de juste valeur des instruments de couverture	636	164
Impôts différés sur les instruments de couverture	-213	-65
<b>RESULTAT GLOBAL TOTAL</b>	<b>6 104</b>	<b>12 155</b>
Attribuable aux propriétaires de la société	6 090	12 140
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	15	15

\* retraité IAS 19 amendée

### TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2013	30/06/2012 Retraité *
Résultat	10 137	9 696
<b>Ajustements n'ayant pas d'impact sur la trésorerie :</b>		
Quote-part dans le résultat net des entreprises MEE	13	-
Dotations nettes d'amortissements et provisions	8 553	6 923
Charges et produits liés aux stocks options	184	109
Plus ou moins values de cessions	(82)	51
Coût de l'endettement financier net	2 855	2 353
Autres produits et charges financiers	1 072	578
Charge d'impôt	5 237	4 315
<b>Flux de trésorerie lié à l'activité opérationnelle, avant variation de BFR</b>	<b>27 969</b>	<b>24 025</b>
Impôt versé	(3 064)	(2 652)
Variation des stocks	(25 375)	(15 079)
Variation des créances clients et comptes rattachés	(9 056)	(9 835)
Variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 325	(3 306)
<b>Flux net de trésorerie lié aux activités opérationnelles</b>	<b>A</b>	<b>(6 846)</b>
Acquisitions et prises de participations	(4 548)	(11 758)
Investissements incorporels	(1 650)	(1 244)
Investissements corporels	(11 776)	(9 690)
Investissements financiers	(201)	(552)
Cessions d'immobilisations	47	1 502
Remboursements immobilisations financières	3 263	33
<b>Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement</b>	<b>B</b>	<b>(14 865)</b>
Produits de l'émission d'actions	2 614	277
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère, nets	-	-
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	35 715	18 428
Remboursements d'emprunts, net des instruments dérivés	(14 705)	(9 936)
Remboursements des dettes résultants de contrats de location-financement	(95)	(96)
Variation des autres passifs financiers	(1 420)	1 207
Produits de cession d'actions propres	-	-
Intérêts financiers versés	(4 057)	(2 932)
<b>Flux net de trésorerie lié aux activités de financement</b>	<b>C</b>	<b>6 947</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>A+B+C</b>	<b>(21 608)</b>
Trésorerie de clôture	13 747	14 136
Trésorerie d'ouverture	3 464	36 746
Effet des variations de change sur la trésorerie détenue	(297)	1 002
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>9 986</b>	<b>(21 608)</b>

L'analyse du tableau de flux de trésorerie est présentée dans le rapport semestriel d'activité «II.2 Analyse des résultats consolidés » du présent document.

\* retraits IAS 19 amendée

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

### Part du Groupe :

<b>Part du Groupe</b> <i>en milliers d'euros</i>	Capital	Primes	Actions propres	Réserves Groupe	Ecart de conversion	Résultat part du groupe	Capitaux propres (part du Groupe)
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2013</b>	11 593	165 511	(134)	55 573	2 769	22 901	258 213
<b>Résultat de l'exercice</b>						10 121	10 121
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	(4 454)	-	(4 454)
Variation de juste valeur des instruments de couverture, nette d'impôt	-	-	-	422	-	-	422
Ecarts actuariels, nets d'impôt	-	-	-	-	-	-	-
<b>Autres éléments du résultat global</b>	-	-	-	422	(4 454)	-	(4 032)
<b>Résultat global total de la période</b>	-	-	-	422	(4 454)	10 121	6 090
Affectation des résultats	-	-	-	22 901	-	(22 901)	-
Distribution de dividendes	-	-	-	(782)	-	-	(782)
Augmentation du capital	-	-	-	-	-	-	-
Exercice stocks options	147	2 829	-	-	-	-	2 976
Avantages stocks options	-	-	-	184	-	-	184
Variation des actions propres	-	-	(362)	-	-	-	(362)
Part capitaux propres des obligations convertibles, nette d'impôt	-	-	-	826	-	-	826
Quote-part minoritaires acquise	-	-	-	-	-	-	-
Divers	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total des transactions avec les propriétaires</b>	147	2 829	(362)	23 128	-	(22 901)	2 841
<b>Capitaux propres au 30 juin 2013</b>	11 740	168 340	(497)	79 123	(1 684)	10 121	267 143

### Participations ne donnant pas le contrôle :

<b>Total des capitaux propres</b> <i>en milliers d'euros</i>	Capitaux propres (part du Groupe)	Participations ne donnant pas le contrôle				Total Capitaux Propres
		Réserves	Ecart de conversion	Résultat	Capitaux propres	
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2013</b>	258 213	425	(50)	38	412	258 625
<b>Résultat de l'exercice</b>	10 121			16	16	10 137
Variation des écarts de conversion	(4 454)		(1)		(1)	(4 455)
Variation de juste valeur des instruments de couverture, nette d'impôt	422				-	422
Ecarts actuariels, nets d'impôt	-				-	-
<b>Autres éléments du résultat global</b>	(4 032)	-	(1)	-	(1)	(4 033)
<b>Résultat global total de la période</b>	6 090	-	(1)	16	15	6 104
Affectation des résultats	-	38		(38)	-	-
Distribution de dividendes	(782)				-	(782)
Augmentation du capital	-				-	-
Exercice stocks options	2 976				-	2 976
Avantages stocks options	184				-	184
Variation des actions propres	(362)				-	(362)
Part capitaux propres des obligations convertibles, nette d'impôt	826				-	826
Quote-part minoritaires acquise	-				-	-
Divers	-				-	-
<b>Total des transactions avec les propriétaires</b>	2 841	38	-	(38)	-	2 841
<b>Capitaux propres au 30 juin 2013</b>	267 143	463	(51)	16	427	267 571

## NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 30 JUIN 2013

### NOTE 1      INFORMATIONS GÉNÉRALES

#### 1.1            Faits majeurs de la période

##### 1.1.1 EMISSION D'OCEANE

NATUREX a procédé le 16 janvier 2013 à l'émission d'obligations convertibles (OCEANE) d'un montant nominal de 18 millions d'euros, représentée par 257 143 obligations d'une valeur nominale unitaire de 70 euros.

Cette émission obligataire a fait l'objet d'un placement privé auprès du FSI (Fonds Stratégique d'Investissement) qui a souscrit à hauteur de 12 millions d'euros, aux côtés de SALVEPAR (Groupe Tikehau Capital) qui a souscrit à hauteur de 6 millions d'euros.

Le produit net de l'émission s'élève à 17,6 millions d'euros.

Le détail de l'opération est présentée dans le rapport semestriel d'activité «V.2 Capital autorisé non émis » du présent document.

##### 1.1.2 CRÉATION D'UNE JOINT-VENTURE AVEC AKER

NATUREX a annoncé en février 2013 la création d'une joint-venture « Aker Biomarine Manufacturing LLC » avec AKER BIOMARINE, groupe norvégien leader mondial de la pêche de krill, spécialisé dans le développement, la production et la commercialisation de produits à base d'huile de krill riche en oméga-3.

La joint-venture, dont l'usine de production est implantée aux Etats-Unis, permet de combiner le savoir-faire d'AKER BIOMARINE avec l'expertise de NATUREX dans l'extraction, et garantit un volume d'approvisionnement supérieur en huile de krill, en complément de la production du site de NATUREX SPAIN SL.

##### 1.1.3 CROISSANCE ORGANIQUE

Le chiffre d'affaires réalisé sur le 1<sup>er</sup> semestre 2013 s'élève à 165,8 millions d'euros en croissance de 12,6% en devises courantes comparé au 1<sup>er</sup> semestre de 2012. A devises constantes, les ventes du 1<sup>er</sup> semestre 2013 sont en hausse de 13,4% dont 11% de croissance organique et 2,4% d'effet périmètre (principalement DECAS BOTANICAL SYNERGIES). Cette bonne performance, en ligne sur les deux trimestres, reflète à la fois l'orientation de la stratégie du Groupe vers une offre produits de plus en plus différenciée et un maillage géographique développé.

## **1.2 Evènements post clôture**

### **ACQUISITION DE LA SOCIÉTÉ NATRACEUTICAL INDUSTRIAL SL**

En juillet 2013, NATUREX a procédé à l'acquisition de la Société Natraceutical Industrial SL (renommée NATUREX Industrial SL) pour un montant de 8,5 millions d'euros, Société constituée principalement des actifs immobiliers du site de production de Valence provenant de l'ancienne division Ingrédients de Natraceutical.

Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie du Groupe de sécuriser son outil productif et de disposer d'une capacité importante d'extension industrielle en Europe.

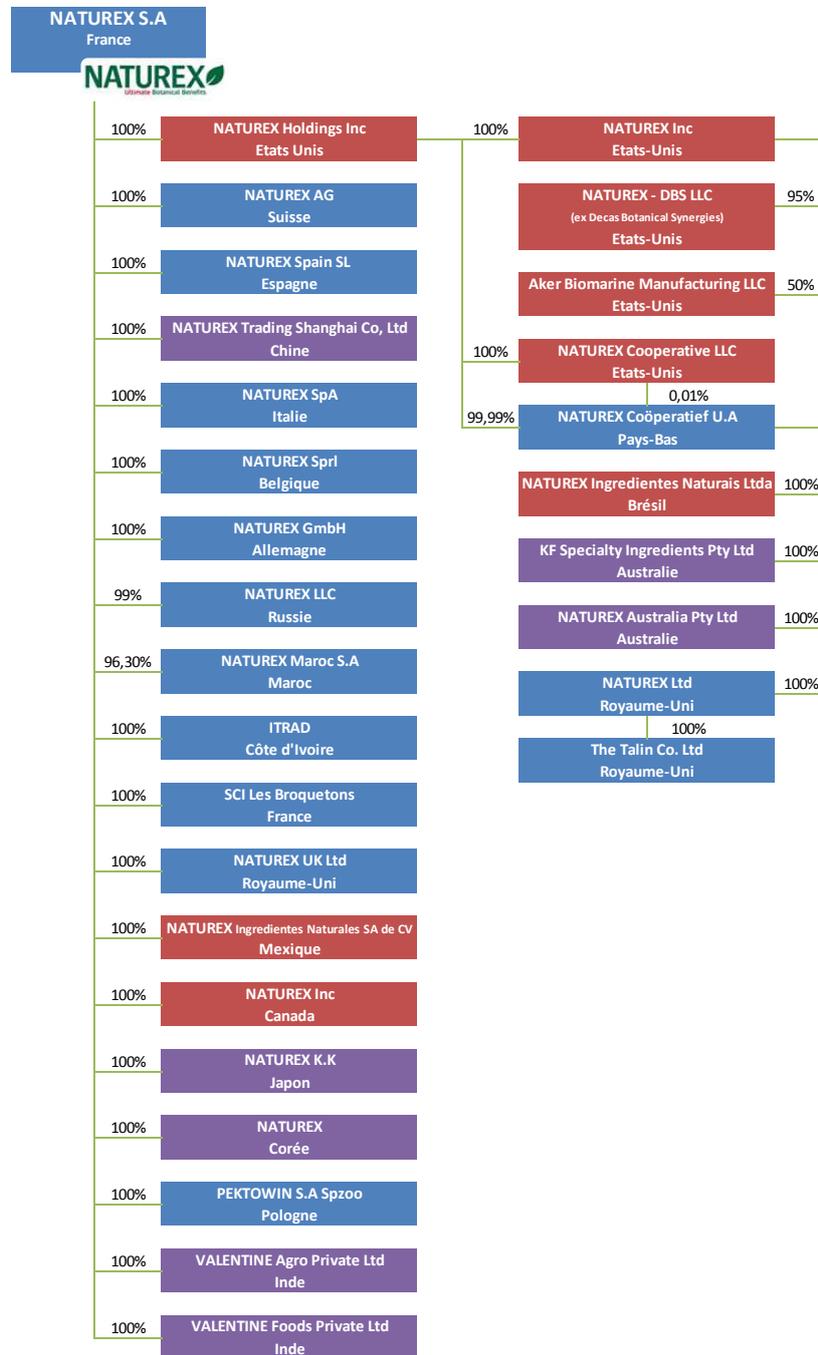
## NOTE 2 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

### 2.1 Sociétés du périmètre et méthodes de consolidation

Au 30 juin 2013, le périmètre de consolidation est le suivant :

Dénomination Sociale	Pays	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
Naturex SA	France	N/A	N/A	Intégration globale
KF Specialty Ingredients Pty Ltd	Australie	100%	100%	Intégration globale
Naturex AG	Suisse	100%	100%	Intégration globale
Naturex Australia Pty Ltd	Australie	100%	100%	Intégration globale
Naturex Coöperatief U.A	Pays -Bas	100%	100%	Intégration globale
Naturex Cooperative LLC	Etats-Unis	100%	100%	Intégration globale
Naturex (Corée)	Corée	100%	100%	Intégration globale
Naturex - DBS LLC	Etats-Unis	95%	95%	Intégration globale
Naturex GMBH	Allemagne	100%	100%	Intégration globale
Naturex Holdings Inc	Etats-Unis	100%	100%	Intégration globale
Naturex Inc	Etats-Unis	100%	100%	Intégration globale
Naturex Inc (Canada)	Canada	100%	100%	Intégration globale
Naturex - Ingredientes Naturais Ltda	Brésil	100%	100%	Intégration globale
Naturex Ingredientes Naturales S.A. de C.V	Mexique	100%	100%	Intégration globale
Naturex K.K	Japon	100%	100%	Intégration globale
Naturex LLC	Russie	99%	99%	Intégration globale
Naturex Ltd	Royaume-Uni	100%	100%	Intégration globale
Naturex Maroc	Maroc	96%	96%	Intégration globale
Naturex SpA	Italie	100%	100%	Intégration globale
Naturex Spain SL	Espagne	100%	100%	Intégration globale
Naturex SPRL	Belgique	100%	100%	Intégration globale
Naturex Trading Shanghai Co, Ltd	Chine	100%	100%	Intégration globale
ITRAD	Cote d'Ivoire	100%	100%	Intégration globale
Valentine Agro Private Limited	Inde	100%	100%	Intégration globale
Valentine Foods Private Limited	Inde	100%	100%	Intégration globale
ZPOW PEKTOWIN SA	Pologne	100%	100%	Intégration globale
Naturex UK	Royaume-Uni	100%	100%	Intégration globale
SCI Les Broquetons	France	100%	100%	Intégration globale
The Talin Co Ltd	Royaume-Uni	100%	100%	Intégration globale
AKER Biomarine Manufacturing LLC	Etats-Unis	50%	50%	Mise en équivalence
Biopolis	Espagne	25%	25%	Non consolidée

### 2.2 Organigramme



**Légende**  
 Zone géographique  
 Europe / Afrique  
 Amériques  
 Asie / Océanie

### NOTE 3 DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers intermédiaires résumés ont été établis en conformité avec IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils n'incluent pas toutes les informations requises pour les états financiers annuels complets et doivent être lus en liaison avec les états financiers consolidés du Groupe publiés pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, disponibles sur le site [www.naturex.com](http://www.naturex.com).

Les comptes consolidés intermédiaires résumés ont été préparés en application des principes de comptabilisation et d'évaluation des transactions formulés dans les comptes IFRS adoptés par l'Union Européenne à cette date.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration du 29 août 2013.

### NOTE 4 PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

#### 4.1 Changement de méthodes comptables

##### 4.1.1 RAPPEL DE L'APPLICATION ANTICIPÉE AU 31 DÉCEMBRE 2012 DE LA NORME IAS 19 AMENDEE

Le Groupe a appliqué par anticipation la norme IAS 19 amendée au 31 décembre 2012. L'impact de la norme sur les comptes au 30 juin 2012 a été présenté dans le compte de résultat retraité. L'impact des écarts actuariels antérieurement comptabilisés par le biais du compte de résultat sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

##### 4.1.2 AMENDEMENT À IAS 1 RELATIF À LA PRÉSENTATION DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Les amendements à la norme IAS 1 « Présentation des autres éléments du résultat global » sont d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2013. Les comptes consolidés du Groupe NATUREX au 30 juin 2013 sont impactés par l'application de l'amendement de la norme. Le Groupe présente de façon distincte les éléments du résultat global recyclables ou non au compte de résultat.

##### 4.1.3 IFRS 13 RELATIVE À L'ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur » est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013. IFRS 13 représente une source unique de dispositions sur l'évaluation de la juste valeur, et remplace celles actuellement traitées dans les différentes IFRS. Sauf exceptions limitées, IFRS 13 s'applique

lorsque l'évaluation à la juste valeur ou des notes annexes portant sur celle-ci sont requises ou sont autorisées par d'autres IFRS.

Le Groupe a réexaminé ses méthodes de détermination de la juste valeur qui n'ont pas eu d'impact sur le premier semestre 2013.

Les informations qui concernent les instruments financiers sont nécessaires à l'établissement des états financiers intermédiaires. Le Groupe a donc inclus des informations supplémentaires en note 8.

### **4.2 Nouvelles normes et interprétations non encore appliquées**

Les méthodes comptables appliquées par le Groupe dans les états financiers intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012 à l'exception de la norme IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur » et de l'amendement de la norme IAS 1 « Présentation des autres éléments du résultat global ».

De nouvelles normes, amendements de normes et interprétations seront en vigueur pour l'exercice ouvert après le 1er janvier 2013 et n'ont pas été appliqués pour la préparation de ces états financiers consolidés. Les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations pertinents pour le Groupe sont énumérés ci-dessous. Le Groupe n'a pas ou ne prévoit pas d'adopter ces normes par anticipation.

#### **IFRS 10 «ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS», IFRS 11 «PARTENARIATS», IFRS 12, «INFORMATIONS À FOURNIR SUR LES INTÉRÊTS DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTITÉS»**

IFRS 10 introduit un modèle de contrôle unique pour déterminer si une entité faisant l'objet d'un investissement doit être consolidée. Selon IFRS 11, la forme d'un partenariat, bien que restant un élément important à considérer, n'est plus le facteur essentiel pour sa qualification comptable et donc pour sa comptabilisation ultérieure. IFRS 12 rassemble en une seule norme les informations à fournir sur la participation d'une entité dans des filiales, partenariats, entreprises associées et entités structurées non consolidées.

Le Groupe ne sera pas appelé à réviser ses conclusions quant à son périmètre de consolidation ni à modifier la comptabilisation de certaines de ses entités. Le Groupe évalue actuellement les dispositions d'IFRS 12 sur les informations à fournir en comparaison avec les informations à fournir actuellement requises.

### 4.3 Recours à des estimations et aux jugements

Dans le cadre du processus d'établissement des états financiers consolidés, la détermination de certaines données figurant dans les états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations, en particulier pour la détermination des provisions et la réalisation des tests de valeur. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base des informations disponibles ou des situations existantes à la date d'arrêté des comptes.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables aux vues des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'effet des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les informations sur les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et les jugements exercés pour appliquer les méthodes comptables, susceptibles d'avoir les impacts les plus significatifs sur les montants comptabilisés dans les états financiers, sont inclus dans les notes suivantes :

- Note 5.1 Méthodes et règles d'évaluation – Goodwill
- Note 5.4 Méthodes et règles d'évaluation – Stocks
- Note 5.11 Méthodes et règles d'évaluation – Impôt sur le résultat

### 4.4 Saisonnalité

L'activité du Groupe est peu soumise à une saisonnalité.

L'approvisionnement d'une part, même s'il se fait par campagnes pour certaines matières premières, est globalement réparti sur l'année entière avec un léger pic au printemps et au début de l'été, tandis que l'approvisionnement en extraits est lui totalement dénué d'effet saisonnier.

Les ventes sont elles aussi peu soumises à une saisonnalité de manière générale. Certaines gammes spécifiques présentent des effets saisonniers comme les colorants et arômes pour boissons du secteur Food & Beverage au printemps et en été. Quelques gammes de Nutrition & Health voient une plus forte progression en automne et en hiver. Au global les ventes par gammes se compensent entre elles et le mix produit est tel qu'il n'y a pas de saisonnalité marquée.

### 4.5 Valeur d'entrée des actifs et des passifs

Les états financiers consolidés résumés incluent les états financiers de la Société mère ainsi que ceux des entreprises contrôlées par la mère à la date d'arrêté des comptes. Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités. Les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par la méthode de l'intégration globale.

#### *TRANSACTIONS EN MONNAIES ETRANGERES*

Les transactions sont comptabilisées au cours historique au moment de leur réalisation.

Les écarts de change résultant de ces conversions sont comptabilisés en résultat, à l'exception d'un passif financier désigné comme couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger, ou d'instruments qualifiés de couverture de flux de trésorerie, qui sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

Lorsque le règlement d'un élément monétaire qui est une créance à recevoir ou une dette payable en vue d'un investissements à l'étranger, n'est ni planifié, ni probable dans un avenir prévisible, les gains et pertes de change en résultant sont considérés comme faisant partie de l'investissement net dans une activité à l'étranger, comptabilisés en autres éléments du résultat global et présentés en réserve de conversion.

#### *CONVERSION DES COMPTES EXPRIMES EN MONNAIES ETRANGERES*

Les comptes des filiales étrangères du Groupe sont tenus dans leur monnaie fonctionnelle.

Les bilans des Sociétés dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de consolidation sont convertis en euros au cours de clôture, à l'exception des capitaux propres qui sont convertis au cours historique.

Le compte de résultat est converti au cours moyen de la période correspondant à la valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives.

Les différences de conversion du bilan sont enregistrées distinctement au poste « Ecart de conversion » dans les capitaux propres et comprennent l'incidence de la variation des taux de change sur les actifs et les passifs, et la différence entre le résultat calculé au taux moyen et le résultat calculé au taux de clôture.

Les goodwill et ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition de filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont considérés comme des actifs et passifs de la filiale. Ils sont donc exprimés dans la monnaie fonctionnelle de la filiale et convertis au taux de clôture.

## NOTE 5 MÉTHODES ET RÈGLES D'ÉVALUATION

### 5.1 Goodwill

En application de la norme IFRS 3 révisée, lors d'un regroupement d'entreprises, le Groupe évalue le goodwill comme la juste valeur de la contrepartie transférée (incluant la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la Société acquise) augmentée du montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise, diminuée du montant net comptabilisé (généralement la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris, tous ces éléments étant évalués à la date d'acquisition. Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

Le Groupe choisit d'évaluer, transaction par transaction, à la date d'acquisition toute participation ne donnant pas le contrôle, soit à la juste valeur, soit à la quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise.

Pour les acquisitions réalisées antérieurement au 1er janvier 2010, le goodwill représente l'excédent du coût d'acquisition par rapport à la quote-part du Groupe dans les montants comptabilisés (généralement à la juste valeur) au titre des actifs, passifs et passifs éventuels.

Les regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1er janvier 2010 sont comptabilisés selon la norme IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises » et IAS 27 amendée « États financiers consolidés et individuels ». L'application de ces normes révisées est prospective. Les principales incidences de ces normes sur les états financiers consolidés du Groupe sont notamment :

- Les frais d'acquisition sont comptabilisés en résultat à la date d'acquisition ;
- Les contreparties éventuelles sont comptabilisées en capitaux propres lorsque le paiement est fondé sur la livraison d'un nombre fixe d'actions. Dans les autres cas, les contreparties éventuelles sont comptabilisées en passifs liés à des regroupements d'entreprises ;
- Les modifications de valeur des actifs et passifs relatifs à des acquisitions comptabilisées sur une base provisoire (en raison de l'absence de résultat d'expertises ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisées comme un ajustement rétrospectif de l'écart d'acquisition s'ils interviennent dans la période de douze mois à compter de la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat sauf à ce qu'ils correspondent à des corrections d'erreurs.

Les coûts liés à l'acquisition, autres que ceux liés à l'émission d'une dette ou de titres de capital, que le Groupe supportait du fait d'un regroupement d'entreprises, ont été pris en compte dans le coût d'acquisition.

Les goodwill sont rattachés aux unités génératrices de trésorerie du Groupe (UGT).

Les UGT retenues par le Groupe correspondent aux secteurs opérationnels, au nombre de 3, tels que décrits en note 5.10 :

- Amériques ;
- Europe / Afrique ;
- Asie / Océanie.

Conformément à la norme IFRS 3 révisée « Regroupement d'entreprises », les goodwill ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au moins une fois par an.

Conformément à la norme IAS 36, la méthode de test de perte de valeur des actifs retenue par le Groupe consiste à :

- élaborer des flux de trésorerie après impôt normatif sur la base du plan stratégique de l'UGT considérée ;
- déterminer une valeur d'utilité par une méthode comparable à toute valorisation d'entreprise en actualisant les flux de trésorerie au coût moyen pondéré du capital (Weighted Average Cost of Capital - WACC) du secteur ;
- comparer cette valeur d'utilité à la valeur nette comptable des actifs pour déterminer s'il y a lieu de constater une perte de valeur ou non.

Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est le coût moyen pondéré après impôt du capital.

La valeur d'utilité est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale.

Dans le secteur d'activité des ingrédients naturels de spécialité d'origine végétale, les hypothèses clés utilisées pour la détermination des valeurs d'utilité sont de même nature et se basent sur le niveau de résultat opérationnel courant. Parmi ces hypothèses, figurent :

- Le niveau de marché ;
- L'environnement concurrentiel ;
- L'environnement réglementaire ;
- Le niveau de dépenses d'investissement.

Les valeurs assignées à chacun de ces paramètres sont le reflet de l'expérience passée et des évolutions anticipées du plan.

Au 30 juin 2013, aucun indice de perte de valeur n'a été identifié de nature à remettre en cause les résultats obtenus au 31 décembre 2012.

### 5.2 Immobilisations incorporelles (hors goodwill)

Les dépenses de recherche supportées en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques ou techniques nouvelles sont comptabilisées en charge lorsqu'elles sont encourues.

Les activités de développement impliquent l'existence d'un plan ou d'un modèle en vue de la production de produits et procédés nouveaux ou substantiellement améliorés. Les dépenses de développement sont comptabilisées en tant qu'immobilisation si et seulement si les coûts peuvent être mesurés de façon fiable et si le Groupe peut démontrer la faisabilité technique et commerciale du produit ou du procédé, l'existence d'avantages économiques futurs probables et son intention ainsi que la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement et utiliser ou vendre l'actif. Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent les coûts des matières, de la main d'œuvre directe, les frais généraux directement attribuables nécessaires pour préparer l'actif à être utilisé de la manière prévue et les coûts d'emprunt capitalisés. Les autres dépenses de développement sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses de développement portées à l'actif sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les autres immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Catégories d'Immobilisations	Durée d'utilité
Clientèles	Linéaire : 12 ans
Logiciels	Linéaire : 3 à 5 ans
Brevets	Linéaire : 10 à 20 ans
Marques	Linéaire : 4 à 5 ans
Frais de développement	Linéaire : 5 ans

### 5.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les amortissements sont comptabilisés en charge selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'immobilisations corporelles.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Catégories d'Immobilisations	Durée d'utilité
Constructions sur sol propre	Linéaire : 15 à 20 ans
Constructions sur sol d'autrui	Linéaire : 10 à 20 ans
Installations techniques matériels et outillage	Linéaire : 5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	Linéaire : jusqu'à 10 ans

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location financement.

Les subventions d'investissement sont comptabilisées en produits différés et comptabilisées en résultat de façon symétrique sur la durée d'utilisation de l'actif.

Les subventions qui compensent des charges encourues par le Groupe sont reconnues de façon symétrique en résultat sur la période au cours de laquelle les charges sont comptabilisées.

## 5.4 Stocks

Le coût des stocks est évalué par lot au prix de revient et comprend les coûts d'acquisition des matières premières, les coûts de production ou de transformation, la quote-part appropriée des coûts indirects fondée sur la capacité normale de production et les autres coûts encourus pour les amener à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

## 5.5 Instruments Financiers

### 5.5.1 ACTIFS FINANCIERS NON DÉRIVÉS

Le Groupe détient les actifs financiers non dérivés suivants : des dépôts et cautionnements, des titres non consolidés, des créances, des équivalents de trésorerie et des actifs financiers disponibles à la vente.

#### **ACTIFS FINANCIERS**

Les actifs financiers sont constitués de dépôts et cautionnements et de titres non consolidés. Ils sont comptabilisés à leur juste valeur, dans les rares cas où la juste valeur ne peut être obtenue, ceux-ci sont évalués au coût historique.

Lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation, des pertes de valeurs significatives et durables sont comptabilisées en résultat.

### **CREANCES ET AUTRES DEBITEURS**

Les créances sont évaluées à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeurs. En effet, une dépréciation est constatée dès lors que l'encaissement d'une créance présente un risque, même partiel, de non réalisation.

### **TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités, les comptes bancaires courants, et les valeurs mobilières de placement réalisables à très court terme et facilement convertibles en liquidités et qui ne présentent pas de risque significatif d'évolution de valeur.

### **5.5.2 PASSIFS FINANCIERS NON DÉRIVÉS**

Les passifs financiers comprennent les emprunts et les découverts bancaires.

Excepté lorsqu'ils font l'objet d'une couverture de juste valeur, les passifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### **5.5.3 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET COMPTABILITÉ DE COUVERTURE**

Le Groupe détient des instruments financiers dérivés afin de couvrir son exposition aux risques de change et de taux.

Lors de la désignation initiale de la couverture, le Groupe documente formellement la relation entre l'instrument de couverture et l'instrument couvert, les objectifs de gestion des risques et la stratégie poursuivie lors de la mise en place de la couverture, ainsi que les méthodes qui seront utilisées pour apprécier l'efficacité de la relation de couverture. Le Groupe apprécie, à la mise en place de la relation de couverture et de façon continue, s'il s'attend à ce que les instruments de couverture soient « hautement efficaces » pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts sur la période sur laquelle la couverture est désignée.

Pour une couverture de flux de trésorerie afférente à une transaction prévue, il doit être hautement probable que la transaction se réalisera et cette transaction doit comporter une exposition aux variations de flux de trésorerie qui pourrait in fine affecter le résultat.

Les dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur. Après la comptabilisation initiale, les dérivés sont évalués à la juste valeur et les variations en résultant sont comptabilisées selon les modalités décrites ci-dessous.

### **COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE**

Lorsqu'un dérivé est désigné comme instrument de couverture dans une couverture de variation des flux de trésorerie attribuable à un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou à une transaction prévue hautement probable qui pourrait affecter le résultat, la partie efficace des variations de

la juste valeur du dérivé est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et présentée dans la réserve de couverture au sein des capitaux propres. Le montant comptabilisé en autres éléments du résultat global est sorti et inclus dans le compte de résultat sur la période au cours de laquelle les flux de trésorerie couverts affectent le résultat ; ce montant est comptabilisé sur la même ligne du résultat global que l'élément couvert.

Toute partie inefficace dans les variations de juste valeur du dérivé est comptabilisée immédiatement en résultat.

Le Groupe a mis en place des swaps de taux en vue de couvrir ses risques sur flux de trésorerie.

### **COUVERTURE DE JUSTE VALEUR**

Une couverture de juste valeur est une couverture de l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé, ou d'un engagement ferme non comptabilisé, pouvant affecter le résultat.

Pour la couverture de juste valeur des actifs et passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est comptabilisée au compte de résultat où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments financiers de couverture.

Afin de couvrir son risque de change, le Groupe a mis en place des couvertures de change sur ses emprunts en devises.

### **5.6 Activités, actifs et passifs destinés à être cédés**

En application d'IFRS 5, les actifs et passifs qui sont immédiatement disponibles pour être vendus dans leur état actuel, et dont la vente est hautement probable, sont présentés au bilan en actifs et passifs destinés à être cédés. Quand un groupe d'actifs est destiné à être cédé lors d'une transaction unique, on considère le groupe d'actifs dans son ensemble ainsi que les passifs qui s'y rattachent. La réalisation de la cession est prévue dans l'année suivant cette présentation de l'actif ou du groupe d'actifs.

Les actifs, ou groupe d'actifs, destinés à être cédés sont évalués au montant le plus faible entre la valeur nette comptable et la juste valeur nette des coûts de cession. Les actifs non courants présentés au bilan comme détenus pour la vente ne sont plus amortis à compter de cette présentation.

Pour les activités abandonnées, leur résultat est présenté en distinguant le résultat des activités poursuivies, des activités arrêtées et leurs flux de trésorerie sont présentés sur une ligne distincte du tableau des flux de trésorerie.

### 5.7 Avantages du personnel

Les avantages postérieurs à l'emploi accordés par le Groupe varient en fonction des obligations légales et de la politique de chaque filiale en la matière. Ils comportent des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies.

En ce qui concerne les régimes à cotisations définies, les obligations du Groupe se limitent au paiement de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Les charges comptabilisées relatives à ces plans correspondent aux cotisations payées pendant la période de référence.

Un régime à prestations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi autre qu'un régime à cotisations définies. L'obligation du Groupe au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période actuelle et des périodes antérieures ; ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle. La juste valeur des actifs du régime est ensuite déduite pour déterminer le passif (l'actif) net. Le Groupe détermine la charge (le produit) d'intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies de la période, en appliquant le taux d'actualisation utilisé au début de l'exercice pour évaluer l'obligation au passif (à l'actif) net.

Le taux d'actualisation est égal au taux d'intérêt, à la date de clôture, des obligations d'entreprises qui sont notées AA + et ayant des échéances proches de celles des engagements du Groupe et libellées dans la monnaie de paiement des prestations.

Les calculs sont effectués tous les ans par un actuair qualifié en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Lorsque les calculs de l'obligation nette conduisent à un actif pour le Groupe, le montant comptabilisé au titre de cet actif ne peut pas excéder la valeur actualisée de tout avantage économique disponible sous forme de remboursement futur du régime ou de diminution des cotisations futures du régime. Toutes les exigences de financement minimal qui s'appliquent aux régimes du Groupe sont prises en compte pour calculer la valeur actuelle des avantages économiques. Un avantage économique est disponible pour le Groupe s'il est réalisable pendant la durée de vie du plan, ou aux dates de règlement des passifs du plan.

Les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies comprennent les écarts actuariels, le rendement des actifs du régime (à l'exclusion des montants pris en compte dans le calcul des intérêts nets sur le passif (l'actif) net) et la variation de l'effet du plafonnement de l'actif (à l'exclusion des montants pris en compte dans le calcul des intérêts nets sur le passif (l'actif) net), le cas échéant. Le Groupe les comptabilise immédiatement en autres éléments du résultat global et toutes les autres dépenses au titre des régimes à prestations définies sont enregistrées en résultat au titre des avantages du personnel.

Lorsque les avantages du régime sont modifiés, l'impact associé aux services passés rendus par le personnel est comptabilisé immédiatement en résultat lors de la modification. En cas de réduction de régime, le profit ou la perte lié à la réduction est comptabilisé également immédiatement en résultat en date de la réduction.

Le Groupe comptabilise des profits et pertes au titre de la liquidation d'un régime à prestations définies au moment où la liquidation se produit. Le profit ou la perte résultant d'une liquidation est égal à la différence entre la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies liquidée, déterminée à la date de liquidation, et la contrepartie de la liquidation, y compris, tout actif du régime transféré et tout paiement effectué directement par le Groupe dans le cadre de la liquidation.

### **5.8 Provisions**

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, que l'obligation peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à ce passif. L'effet de la désactualisation est comptabilisé dans les charges financières.

### **5.9 Ventes de biens**

Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

Le chiffre d'affaires consolidé est constitué par le montant des ventes hors taxes résultant des activités courantes des Sociétés de l'ensemble consolidé, après élimination des opérations internes.

### **5.10 Information sectorielle**

En application de la norme IFRS 8 sur l'information sectorielle, le Groupe définit un secteur opérationnel comme une composante d'une entité :

- qui se livre à des activités à partir desquelles elle est susceptible d'acquérir des produits des activités ordinaires et d'encourir des charges ;
- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter au secteur et à évaluer sa performance ;
- et pour laquelle des informations financières isolées sont disponibles.

# Rapport financier semestriel

Exercice 2013 (du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2013)

Le reporting interne mis à la disposition des principaux décideurs opérationnels correspond à l'organisation managériale du Groupe NATUREX qui est basée sur une segmentation géographique selon les trois zones suivantes :

- **Amériques** : regroupant les Sociétés du Groupe NATUREX INC., NATUREX INGREDIENTES NATURAIS LTDA, NATUREX INC CANADA, NATUREX INGREDIENTES NATURALES S.A de C.V, NATUREX DBS LLC, AKER BIOMARINE MANUFACTURING LLC ;
- **Europe / Afrique** : regroupant les Sociétés du Groupe NATUREX SA, NATUREX SPA, NATUREX Ltd, SCI Les Broquetons, NATUREX MAROC, NATUREX UK Ltd, NATUREX AG, NATUREX SL, NATUREX GMBH, NATUREX SPRL, NATUREX LLC, PEKTOWIN, ITRAD ;
- **Asie / Océanie** : regroupant les Sociétés du Groupe NATUREX TRADING SHANGHAI, KF SPECIALTY INGREDIENTS PTY LTD, NATUREX AUSTRALIA PTY LTD, NATUREX JAPON, NATUREX COREE, VALENTINE AGRO et VALENTINE FOODS.

Le Groupe identifie et présente donc ses secteurs opérationnels basés sur l'information transmise en interne à la Direction.

## 5.11 Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés en résultat sauf s'ils se rattachent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû (ou à recevoir) au titre du bénéfice (ou de la perte) imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de reporting, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes. L'impôt exigible inclut également toute dette d'impôt qui provient de la déclaration de dividendes.

Les corrections ou traitements comptables opérés en consolidation peuvent entraîner la modification des résultats des Sociétés consolidées. Les différences temporelles apparaissant au bilan entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales des actifs et passifs correspondants donnent lieu au calcul d'impôts différés.

Conformément à la norme IAS 12, le Groupe présente les impôts différés dans le bilan consolidé séparément des autres actifs et passifs. Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils seraient récupérés au cours des années ultérieures. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- prévisions de résultats fiscaux futurs ;
- historiques des résultats fiscaux des années précédentes.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués selon la méthode bilancielle du report variable, c'est-à-dire en utilisant le taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, en tenant compte des majorations ou minorations de taux dans le futur.

L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont l'entreprise s'attend, à la date de clôture, à recouvrer ou régler la valeur comptable de ces actifs et passifs.

### **5.12 Résultat par action**

Le résultat et le résultat dilué par action sont présentés pour le résultat attribuable aux propriétaires de la Société.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux porteurs d'actions par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, ajusté des actions propres.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le bénéfice net attribuable aux actions et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

### **5.13 Avantages sur capitaux propres au profit du personnel**

Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », la juste valeur des options d'achat et de souscription d'actions et les offres réservées aux salariés portant sur des actions du Groupe sont évaluées à la date d'octroi.

La valeur des options d'achat et de souscription d'actions est notamment fonction du prix d'exercice, de la probabilité de réalisation des conditions d'exercice de l'option, de la durée de vie de l'option, du prix actuel des actions sous-jacentes, de la volatilité attendue du prix de l'action, des dividendes attendus et du taux d'intérêt sans risque sur la durée de vie de l'option. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement sur la période d'acquisition des droits avec une contrepartie directe en capitaux propres pour les plans dénoués en actions, et en dette vis-à-vis du personnel pour les plans dénoués en trésorerie.

### NOTE 6 GOODWILL

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2012	Ajustements de Juste Valeur	Ecarts de conversion	30/06/2013
Amériques	51 429	17	406	51 852
Europe / Afrique	55 944	5	-959	54 990
Asie / Océanie	7 524		-597	6 927
<b>Total</b>	<b>114 895</b>	<b>22</b>	<b>-1 150</b>	<b>113 767</b>

Les goodwill font l'objet de tests d'impairment annuels. Aucun indice de perte de valeur n'ayant été identifié, aucun test complémentaire n'a été effectué au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2013.

NATUREX a annoncé en septembre 2012 l'acquisition de 95% des parts de DECAS BOTANICAL SYNERGIES (renommé NATUREX DBS LLC). Les 5% restants sont détenus par le management de NATUREX DBS LLC. NATUREX DBS LLC est une entreprise américaine leader des extraits et des poudres de Cranberry à destination des industries nutraceutique et pharmaceutique.

Tenue par un engagement de rachat des 5% de titres de NATUREX DBS LLC restants, pour détenir l'intégralité des actions, la Société a été intégrée à 100% au regard de la norme IFRS 3. Ainsi une dette financière de 0,8 million d'euros a été constatée, au 31 décembre 2012, au titre de la juste valeur de l'option de rachat des actions de la Société.

Conformément à la norme IFRS3, le goodwill NATUREX DBS LLC est susceptible de révision dans les 12 mois suivant l'acquisition.

### NOTE 7 ACTIFS NON COURANTS

#### 7.1 Acquisitions et cessions

Au 30 juin 2013, les valeurs brutes des immobilisations se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	01/01/2013	Virements de poste à poste	Entrée de périmètre et ajustement de juste valeur	Augmentations	Cessions ou mises au rebut	Ecart de conversion	30/06/2013
<b>Goodwill :</b>	114 895	-	22	-	-	-1 150	113 767
<b>Incorporelles :</b>	19 058	-3	-	1 650	-1	-85	20 619
Cientèle	4 674	-	-	341	-	-58	4 957
Logiciels et marques	6 295	176	-	606	-1	-13	7 063
Frais de développement	6 534	30	-	102	-	-14	6 653
Immobilisations en cours	1 556	-210	-	601	-	-	1 947
<b>Corporelles :</b>	185 537	3	-	11 776	-890	-1 730	194 695
Terrains	14 053	22	-	30	-	-289	13 816
Constructions & Aménagements	82 719	6 202	1	3 925	-57	-615	92 175
Inst. Techn. Mat. Outill.	67 920	1 818	-	1 894	-695	-560	70 376
Autres immob. corporelles	10 570	393	-1	1 209	-112	-138	11 923
Immobilisations en cours	10 274	-8 432	-	4 719	-26	-128	6 406
<b>Actifs financiers :</b>	4 882	-	-	201	-3 263	-23	1 796
Titres de participation	340	-	-	-	-	-	340
Prêts	113	-	-	-	-110	-	3
Dépôts et cautionnements	4 428	-	-	201	-3 153	-23	1 453
<b>Entreprises mises en équivalence :</b>				4 534		40	4 574
<b>Total</b>	324 372		22	18 161	-4 155	-2 949	335 451

#### 7.2 Amortissements et dépréciations

Au 30 juin 2013, les amortissements et dépréciations des immobilisations se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	01/01/2013	Virements de poste à poste	Dotations	Cessions ou mises au rebut	Perte de valeur	Ecart de conversion	30/06/2013
<b>Incorporelles :</b>	6 901		1 361	-1	-	-7	8 254
Cientèle	636		201	-	-	9	846
Logiciels et marques	3 660		582	-1	-	-11	4 230
Frais de développement	2 606		578	-	-	-5	3 178
Autres immob. incorporelles	-		-	-	-	-	-
<b>Corporelles :</b>	68 526		7 145	-728	-17	-226	74 700
Constructions & Aménagements	22 931		2 961	-2	-	-86	25 804
Inst. Techn. Mat. Outill.	39 634		3 272	-620	-17	-87	42 181
Autres immob. corporelles	5 962		912	-106	-	-53	6 715
<b>Total</b>	75 428		8 506	-729	-17	-233	82 954

### NOTE 8 INSTRUMENTS FINANCIERS

Une évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Groupe est effectuée dans la mesure où les données des marchés financiers permettent une estimation pertinente de leur valeur vénale dans une optique non liquidatrice.

En milliers d'euros	Catégories comptables	30/06/2013		31/12/2012	
		Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Prêts et dépôts et cautionnements	Prêts et créances	1 456	1 456	4 541	4 541
Titres de participation, nets	Actifs financiers	340	340	340	340
Instruments dérivés actif non courants	Actifs en juste valeur par le biais du compte de résultat	2	2	4	4
Instruments dérivés actif courants	Actifs en juste valeur par le biais du compte de résultat	180	180	307	307
Clients et autres débiteurs	Prêts et créances	80 080	80 080	71 063	71 063
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Prêts et créances	15 279	15 279	10 631	10 631
<b>Sous-total Actifs</b>		<b>97 337</b>	<b>97 337</b>	<b>86 887</b>	<b>86 887</b>
Prêts bancaires garantis	Passifs au coût amorti	137 722	137 722	117 913	117 913
Contrats de location financement	Passifs au coût amorti	866	951	963	1 057
Dettes rattachées à des participations	Passifs au coût amorti	22	22	1 442	1 442
Instruments dérivés passif non courants	Passifs en juste valeur, instruments de couverture	1 043	1 043	1 583	1 583
Instruments dérivés passif courants	Passifs en juste valeur, instruments de couverture	953	953	1 046	1 046
Fournisseurs et autres créditeurs	Passifs au coût amorti	80 876	80 876	64 526	64 526
Découverts bancaires	Passifs au coût amorti	1 532	1 532	7 168	7 168
<b>Sous-total Passifs</b>		<b>223 013</b>	<b>223 097</b>	<b>194 640</b>	<b>194 734</b>
<b>Total</b>		<b>125 676</b>	<b>125 761</b>	<b>107 753</b>	<b>107 848</b>

Les actualisations des flux de trésorerie futurs ont été évaluées au taux de 8,92%.

Ce taux correspond au WACC calculé pour la zone Europe / Afrique dans la mesure où la dette est majoritairement souscrite en Europe.

Les instruments dérivés (juste valeur de niveau 2) et les titres de participation (juste valeur de niveau 3) sont les seuls instruments financiers valorisés à la juste valeur.

La juste valeur des instruments financiers dérivés s'établit ainsi :

En milliers d'euros	Total Actifs	Actifs courants	Actifs non courants	Total Passifs	Passifs courants	Passifs non courants
<b>Dérivés relevant de la couverture de Flux de trésorerie</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>1 995</b>	<b>953</b>	<b>1 043</b>
Dérivés de taux	-	-	-	1 802	760	1 042
Dérivés de change	7	4	2	193	192	1
<b>Dérivés relevant de la couverture de Juste valeur</b>	<b>175</b>	<b>175</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Dérivés de taux	-	-	-	-	-	-
Dérivés de change	175	175	-	-	-	-
<b>Position nette au 30/06/2013</b>	<b>182</b>	<b>180</b>	<b>2</b>	<b>1 995</b>	<b>953</b>	<b>1 043</b>
<b>Position nette au 31/12/2012</b>	<b>311</b>	<b>307</b>	<b>4</b>	<b>2 629</b>	<b>1 046</b>	<b>1 583</b>

### NOTE 9 STOCKS ET EN COURS

La ventilation des stocks par nature se décompose comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	01/01/2013	Ajustements de juste valeur	Variation	Ecart de conversion	30/06/2013
Matières premières	40 412	-24	20 331	-1 098	59 620
Consommables	1 544	-	286	-36	1 794
Produits finis et semi finis	96 659	-	5 315	-1 201	100 772
En cours de production biens & services		-	36	-1	34
<b>Total Stock Brut</b>	<b>138 615</b>	<b>-24</b>	<b>25 967</b>	<b>-2 337</b>	<b>162 221</b>
Provisions	-1 458	-	-592	-2	-2 051
<b>Total Stock Net</b>	<b>137 158</b>	<b>-24</b>	<b>25 376</b>	<b>-2 338</b>	<b>160 171</b>

### NOTE 10 CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Le détail des comptes clients et autres comptes débiteurs se présente comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2013	31/12/2012
Créances clients	56 843	52 113
Créances fiscales et sociales	18 667	13 647
Autres créances	6 152	6 907
<b>Total brut</b>	<b>81 662</b>	<b>72 666</b>
Dépréciations	-1 583	-1 603
<b>Total net</b>	<b>80 079</b>	<b>71 063</b>

Les dépréciations de créances commerciales ont évolué comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	01/01/2013	Reclassements	Pertes de valeur	Change	30/06/2013
Créance clients, pertes de valeur	1 085	-	85	-16	1 153
Autres créances, pertes de valeur	519	-	-77	-12	430
<b>Total</b>	<b>1 603</b>	<b>-</b>	<b>8</b>	<b>-28</b>	<b>1 583</b>

### NOTE 11 DETTES FINANCIÈRES

<i>En milliers d'euros</i>	01/01/2013	Nouveaux	Remboursés	Change	30/06/2013
Emprunts	117 913	34 477	-14 705	37	137 722
Emprunts liés aux locations financements	963	-	-95	-2	866
Dettes liées à des participations et comptes courants d'associés	1 442	-	-1 420		22
<b>Sous-total</b>	<b>120 317</b>	<b>34 477</b>	<b>-16 220</b>	<b>35</b>	<b>138 609</b>
Concours bancaires	7 168	-	-5 635	-	1 532
<b>Total dette financière brute</b>	<b>127 485</b>	<b>34 477</b>	<b>-21 855</b>	<b>35</b>	<b>140 142</b>
Trésorerie	10 631	7 284	-2 372	-264	15 279
<b>Total dette financière nette</b>	<b>116 854</b>	<b>27 193</b>	<b>-19 484</b>	<b>299</b>	<b>124 862</b>

La dette financière brute s'élève à 140,1 millions d'euros au 30 juin 2013, majoritairement composée du crédit structuré, contre 127,5 millions au 31 décembre 2012.

La hausse de la dette financière brute est principalement liée à l'émission d'un emprunt obligataire (Océanes) d'une valeur nominale de 18 millions d'euros, comptabilisé au titre de sa composante dette pour 16,4 millions d'euros, et au titre de sa composante capitaux propres pour 1,2 millions d'euros, ainsi qu'à un tirage CAPEX pour 15 millions d'euros compensés par des remboursements à hauteur de 21,9 millions d'euros dont 5,6 millions de concours bancaires.

La convention de crédit liant le Groupe aux prêteurs comporte une clause relative au respect des covenants bancaires sur des bases semestrielles.

Au 30 juin 2013, ces ratios sont respectés.

La répartition par échéance de la dette financière brute se détaille comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Total	Courant	Non courant
Emprunts et leasing	138 588	53 077	85 510
Concours bancaires	1 532	1 532	-
Dettes liées à des participations et comptes courants d'associés	22	22	-
<b>Total dette financière au 30/06/2013</b>	<b>140 142</b>	<b>54 631</b>	<b>85 510</b>
<b>Total dette financière en % au 30/06/2013</b>		<b>39,0%</b>	<b>61,0%</b>
<b>Total dette financière au 31/12/2012</b>	<b>127 485</b>	<b>58 143</b>	<b>69 341</b>
<b>Total dette financière en % au 31/12/2012</b>		<b>45,6%</b>	<b>54,4%</b>

### 11.1 Dettes financières non courantes

Les variations de la dette financière non courante se décrivent comme suit :

En milliers d'euros	01/01/2013	Nouveaux	Remboursés	Transferts à moins d'un an	Change	30/06/2013
Emprunts	68 571	30 347	-	-14 079	1	84 839
Emprunts liés aux locations financements	770	-	-	-95	-5	671
<b>Total dette financière non courante</b>	<b>69 341</b>	<b>30 347</b>	<b>-</b>	<b>-14 174</b>	<b>-4</b>	<b>85 510</b>

### 11.2 Autres passifs financiers courants

Les variations des autres passifs financiers courants se décrivent comme suit :

En milliers d'euros	01/01/2013	Nouveaux	Remboursés	Transferts à plus d'un an	Change	30/06/2013
Emprunts	49 342	4 130	-14 705	14 079	36	52 883
Emprunts liés aux locations financements	192	-	-95	95	3	194
Dettes liées à des participations et comptes courants d'associés	1 442	-	-1 420	-	-	22
<b>Total dette financière courante</b>	<b>50 976</b>	<b>4 130</b>	<b>-16 220</b>	<b>14 174</b>	<b>39</b>	<b>53 099</b>
<b>Concours bancaires</b>	<b>7 168</b>	<b>-</b>	<b>-5 635</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 532</b>

### 11.3 Concours bancaires

Les concours bancaires courants du Groupe s'élevaient à 1,5 million d'euros au 30 juin 2013 contre 7,2 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Tel qu'indiqué en note 14.2, au 30 juin 2013, dans le cadre de son crédit structuré NATUREX SA dispose d'autorisations court terme pour un montant de 60 millions d'euros utilisées à hauteur de 25,9 millions d'euros.

NATUREX INC dispose d'une autorisation à court terme de 7 millions de dollars, utilisée à hauteur de 3,5 millions de dollars au 30 juin 2013.

### 11.4 Trésorerie

La trésorerie du Groupe s'élevait à 15,3 millions d'euros au 30 juin 2013 contre 10,6 millions au 31 décembre 2012.

### 11.5 Répartition de la dette par devises exprimée en euros

La dette répartie par devises après couverture se détaille comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Total	EUR	USD	CHF	AUTRES
Emprunts et leasing	138 588	82 003	44 336	12 126	123
Concours bancaires	1 532	34	616	879	3
Dettes liées à des participations et comptes courants d'associés	22	21	1	-	
<b>Total dette financière au 30/06/2013</b>	<b>140 142</b>	<b>82 058</b>	<b>44 952</b>	<b>13 006</b>	<b>126</b>
<b>Total dette financière en % au 30/06/2013</b>		<b>58,6%</b>	<b>32,1%</b>	<b>9,3%</b>	<b>0,1%</b>
<b>Total dette financière au 31/12/2012</b>	<b>127 485</b>	<b>67 349</b>	<b>45 616</b>	<b>14 213</b>	<b>307</b>
<b>Total dette financière en % au 31/12/2012</b>		<b>52,8%</b>	<b>35,8%</b>	<b>11,1%</b>	<b>0,2%</b>

Une partie de la dette initialement libellée en dollar fait l'objet d'une couverture de change à hauteur de 1,5 million d'euros au cours de la période. La variation de juste valeur de cet instrument de couverture a dégagé une perte financière de 0,1 million d'euros.

### 11.6 Répartition de la dette à taux fixe et taux variable

<i>En milliers d'euros</i>	Total	Taux fixe	Taux variable
Emprunts et leasing	138 588	54 846	83 742
Concours bancaires	1 532	-	1 532
Dettes liées à des participations et comptes courants d'associés	22	22	-
<b>Total dette financière au 30/06/2013</b>	<b>140 142</b>	<b>54 868</b>	<b>85 274</b>
<b>Total dette financière en % au 30/06/2013</b>		<b>39,2%</b>	<b>60,8%</b>
<b>Total dette financière au 31/12/2012</b>	<b>127 485</b>	<b>53 036</b>	<b>74 449</b>
<b>Total dette financière en % au 31/12/2012</b>		<b>41,6%</b>	<b>58,4%</b>

La dette, initialement à taux variable, a été swappée pour partie à taux fixe en 2010. Les instruments dérivés correspondants ont été souscrits à compter du 31 mars 2010 et sont détaillés en notes 5.5 et 8.

## NOTE 12 AVANTAGES DU PERSONNEL

Le principal plan de retraite du Groupe qui constitue un régime à prestations définies est celui de la filiale suisse, représentant 65% de l'engagement net du Groupe :

	Total		Régime suisse		Régime polonais		Autres régimes	
	30/06/2013	31/12/2012	Juin 2013	Déc 2012	Juin 2013	Déc 2012	Juin 2013	Déc 2012
<i>En milliers d'euros</i>								
Juste valeur des actifs du régime	(14 204)	(14 129)	(14 109)	(14 036)	-	-	(95)	(93)
Valeur actualisée des engagements	19 178	19 022	17 321	17 179	847	887	1 010	956
<b>Déficit (excédent) du régime</b>	<b>4 974</b>	<b>4 892</b>	3 212	3 143	847	887	915	862

La charge comptabilisée au 30 juin 2013 au titre des avantages au personnel s'élève à 0,5 million d'euros et représente la moitié de la charge annuelle prévisionnelle.

Les engagements du Groupe ont été évalués au 31 décembre 2012 avec l'aide d'actuaire indépendants et en application d'IAS 19 révisée. Les taux utilisés pour les principaux pays sont :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2012
Taux d'actualisation (CHF)	1,85%
Taux d'actualisation (zone EUR)	3,21%
Taux d'actualisation (PLN)	4,00%
Taux de rendement des actifs (CHF)	1,85%
Taux d'augmentation des salaires	de 1,5% à 6% selon les catégories professionnelles et tranches d'ages

Compte tenu de la variation non significative des taux d'actualisation au 30 juin 2013 le Groupe n'a pas réévalué ses engagements.

### NOTE 13 PROVISIONS COURANTES

<i>En milliers d'euros</i>	01/01/2013	Constituées	Consommées	Change	30/06/2013
Autres provisions	378		-41	-1	335
<b>Total provisions</b>	<b>378</b>	<b>-</b>	<b>-41</b>	<b>-1</b>	<b>335</b>

Aucun passif éventuel significatif n'a été identifié au 30 juin 2013.

### NOTE 14 GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les principaux risques susceptibles d'impacter directement les états financiers du Groupe sont détaillés et valorisés ci-après.

- Risque de crédit ;
- Risque de liquidité ;
- Risque de change ;
- Risque de taux.

L'exposition aux risques à caractère non financier est reprise dans le rapport d'activité du document de référence.

#### 14.1 Risque de crédit

Le risque de crédit représente un risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Ce risque est limité par plusieurs aspects, notamment le grand nombre de clients du Groupe. Ainsi, sur la période, les 10 premiers clients représentent 20% du chiffre d'affaires du Groupe, les 20 premiers : 28% et les 30 premiers : 33%, contre respectivement en 2012 : 18%, 25% et 30%.

#### 14.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque de difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance.

L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, par la mise en place d'une gestion de trésorerie Groupe quotidienne, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses

passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes qui porteraient atteinte à la réputation du Groupe.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Le crédit structuré mis en place le 30 décembre 2009 comporte :

- des lignes d'autorisations à court terme :
  - une tranche Revolving 1 (Euros) de 20 millions d'euros utilisée à hauteur de 16 millions d'euros au 30 juin 2013,
  - une tranche Revolving 2 (multidevises) de 15 millions d'euros, pouvant être tirée en EUR, USD et CHF, utilisée à hauteur de 9,9 millions d'euros au 30 juin 2013
  - une tranche Revolving 3 (Euros) de 25 millions d'euros non utilisée au 30 juin 2013.
  
- des lignes d'investissements « Capex » :
  - une tranche Capex 1 (Euros) de 20 millions d'euros entièrement utilisée et amortie à hauteur de 6 millions d'euros au 30 juin 2013,
  - une tranche Capex 2 (Euros) de 30 millions d'euros utilisée à hauteur de 23 millions d'euros au 30 juin 2013,
  - une tranche Capex 3 (Euros) de 20 millions d'euros non utilisée au 30 juin 2013,

NATUREX INC dispose d'une autorisation à court terme de 7 millions de dollars, utilisée à hauteur de 3,5 millions de dollars au 30 juin 2013.

Les autorisations de découverts et en-cours utilisés à la clôture sont détaillés en note 11.3.

La convention de crédit liant le Groupe aux prêteurs comporte une clause relative au respect de deux ratios bancaires qui doivent être évalués chaque semestre. Ces ratios sont d'une part un ratio de Gearing défini par le rapport dettes financières nettes sur les capitaux propres totaux et d'autre part un ratio de Leverage financier défini par le rapport de la dette financière nette sur l'EBITDA.

Dans le cas où le Groupe ne respecterait pas les ratios contractualisés et où la majorité des prêteurs en ferait la demande, les prêteurs pourraient demander alors le remboursement de la dette correspondante.

Ces ratios sont respectés au 30 juin 2013.

### **14.3 Risque de change**

Le Groupe NATUREX réalise une part significative de ses opérations en devises et supporte donc un risque de change lié à l'évolution du cours de ces devises. Depuis 2010, l'exposition aux devises est significativement modifiée en intégrant en sus du dollar (43% du chiffre d'affaires du Groupe est facturé en dollar), la livre sterling (6%) et le franc suisse (3%).

Ces trois devises ainsi que l'euro représentent 93% du chiffre d'affaires du Groupe. La dette financière a été restructurée en 2009 afin de correspondre à cette évolution (cf note 11 - Dette financière).

Au 30 juin 2013, le Groupe dispose de dérivés de change sur le franc suisse et le dollar.

### 14.4 Risque de taux

Au 30 juin 2013, le risque de taux porte principalement sur les emprunts à taux variable et les concours bancaires.

La politique du Groupe est de n'utiliser des instruments financiers dérivés dans le seul but de couvrir ses flux financiers, ces instruments ne correspondent pas à des opérations spéculatives.

## NOTE 15 SECTEURS OPÉRATIONNELS

Les secteurs opérationnels sont définis en note 5.10.

Les informations financières par secteur opérationnel sont détaillées ci-après :

Au 30 juin 2013 :

En milliers d'euros	Amériques	Europe Afrique	Asie Océanie	Total des secteurs	Retraitements	Eliminations Intersectorielles	Consolidé
Chiffre d'affaires	69 241	87 012	9 500	165 754	-	-	165 754
Chiffre d'affaires intersecteurs	11 678	96 137	873	108 687	-	-108 687	-
Dotations aux amortissements	-1 195	-6 880	-212	-8 287	-219	-	-8 506
Résultat opérationnel des secteurs	8 745	12 929	-675	20 998	-1 780	84	19 301
Résultat financier				-3 927	-	-	-3 927
Impôt				-5 237	-	-	-5 237
Résultat net				10 137	-	-	10 137

Au 30 juin 2012 :

En milliers d'euros	Amériques	Europe Afrique	Asie Océanie	Total des secteurs	Retraitements	Eliminations Intersectorielles	Consolidé Retraité*
Chiffre d'affaires	57 843	81 054	8 257	147 154	-	-	147 154
Chiffre d'affaires intersecteurs	5 909	80 143	5 155	91 207	-	-91 207	-
Dotations aux amortissements	-979	-5 919	-175	-7 072	-260	-	-7 332
Résultat opérationnel des secteurs	4 929	15 570	1 055	21 554	-4 169	-443	16 942
Résultat financier	-	-	-	-2 931	-	-	-2 931
Impôt	-	-	-	-4 315	-	-	-4 315
Résultat net	-	-	-	9 696	-	-	9 696

Au 30 juin 2013 :

<i>En milliers d'euros</i>	Amériques	Europe Afrique	Asie Océanie	Total des secteurs
Total des actifs	150 043	341 147	20 014	511 203
Total des acquisitions d'investissements incorporels	15	1 605	30	1 650
Total des acquisitions d'investissements corporels	1 603	9 759	414	11 776
Total des passifs	23 275	217 316	3 041	243 632

Au 31 décembre 2012 :

<i>En milliers d'euros</i>	Amériques	Europe Afrique	Asie Océanie	Total des secteurs
Total des actifs	135 400	315 356	20 876	471 632
Total des acquisitions d'investissements incorporels	1 561	3 325	241	5 127
Total des acquisitions d'investissements corporels	6 569	18 909	519	25 998
Total des passifs	18 855	189 859	4 294	213 007

Il n'existe pas de clients représentant plus de 10% du chiffre d'affaires du Groupe.

La répartition du chiffre d'affaires par famille se présente comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2013	Part dans le Chiffre d'affaires 30/06/2013	30/06/2012	Part dans le Chiffre d'affaires 30/06/2012
Food & Beverage	94 149	57%	94 308	64%
Nutrition & Health	59 064	36%	44 322	30%
Personal care	3 025	2%	2 587	2%
Toll & Miscellaneous	9 516	6%	5 939	4%
<b>TOTAL</b>	<b>165 754</b>	<b>100%</b>	<b>147 154</b>	<b>100%</b>

### NOTE 16 CHARGES DE PERSONNEL

#### 16.1 Effectifs

<i>Effectifs</i>	<b>30/06/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
Total Amériques	249	231
Total Europe Afrique	1 155	1 130
Total Asie Océanie	111	94
<b>Total Groupe</b>	<b>1 515</b>	<b>1 455</b>

#### 16.2 Stock-options

La valeur des options a été évaluée selon le modèle Black & Scholes et enregistrée selon la norme IFRS 2. La charge de la période s'élève à 0,2 million d'euros.

L'avantage au personnel issu de l'attribution de stock-options est calculé en retenant le taux Libor à la date de mise en place du plan. La volatilité prise en compte reflète la moyenne annuelle des 20 séances précédentes la date d'attribution. La période de maturité est équivalente à la durée moyenne entre la date d'attribution et la date de levée, soit 4 ans. Il n'y a pas de possibilité d'exercice pendant les trois ans suivant la date d'attribution. Le dividende versé par NATUREX étant très faible, il n'a pas été retenu d'hypothèse le concernant.

Les différents plans de stock-options sont résumés dans le tableau suivant :

	Plan n°11	Plan n°12	Plan n°13	Plan n°14	Plan n°15
Date d'assemblée	30/06/2007	30/06/2008	30/06/2009	30/06/2010	08/06/2012
Date du conseil d'administration	25/03/2008	13/03/2009	26/04/2010	15/04/2011	19/11/2012
Type d'option	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription
Point de départ d'exercice des options	26/03/2011	14/03/2012	27/04/2013	16/04/2014	20/11/2015
Date d'expiration	25/03/2014	13/03/2015	26/04/2015	15/04/2016	19/11/2017
Prix de souscription ou d'achat	27,54	24,00	30,12	45,33	57,00
Juste valeur moyenne pondérée à la date d'évaluation	23,85	20,89	30,12	45,58	53,94
Taux sans risque	2,5%	2,2%	1,0%	2,1%	0,6%
Volatilité	33,6%	22,0%	17,0%	22,8%	30,7%
Nombre total d'options attribuées :	47 362	53 650	52 150	57 094	64 480
<i>dont les mandataires sociaux</i>	33 000	33 000	26 000	26 000	14 000
<i>dont les salariés</i>	14 362	20 650	26 150	31 094	50 480
<i>dont 10 salariés ayant reçu les plus importantes enveloppes</i>	5 600	10 500	12 200	12 000	16 100
Nombre d'actions exercées ou annulées au 31/12/2012	5 204	3 668	4 820	3 524	-
Nombre d'actions exercées sur la période	36 526	25 500	18 000	18 000	-
Nombre d'actions annulées sur la période	-	-	230	607	969
<b>Options de souscription ou d'achat restantes</b>	<b>5 632</b>	<b>24 482</b>	<b>29 100</b>	<b>34 963</b>	<b>63 511</b>

### NOTE 17 CHARGES EXTERNES ET FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2013	30/06/2012
Achats non stockés	13 021	11 083
Sous-traitance	2 058	1 408
Locations	3 350	2 682
Entretien	3 065	2 356
Assurances	896	1 150
Honoraires	5 138	4 143
Publicité, foires, expositions	1 369	988
Frais de transports	9 477	7 177
Déplacements	2 658	2 801
Télécommunications	714	745
Divers	164	734
<b>Total</b>	<b>41 912</b>	<b>35 267</b>

La majeure partie des frais de développement ne répond pas aux critères d'immobilisations visés par la norme IAS 38, notamment en matière de débouchés commerciaux. Ces frais sont inscrits en charge pour un montant de 6,6 millions d'euros au titre du premier semestre 2013.

Cependant, au cours de l'exercice, des coûts correspondants à des projets ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale ont été activés.

Le projet en cours dans la Société italienne porte sur l'obtention et la mise en conformité d'ASMF (Active Substance Master File) permettant de répondre à la réglementation européenne sur les médicaments à base de plantes et qui permettra à NATUREX S.p.A. de continuer à commercialiser certains produits sur ce marché et de compléter sa gamme d'extraits accrédités pharmacie. Les frais liés à ce projet engagés au cours de la période et immobilisés s'élèvent à 0,1 million d'euros.

## NOTE 18 AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES COURANTES

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2013	30/06/1012
Pertes de valeurs sur actifs circulants	288	586
Cessions d'immobilisations	81	1 556
Autres charges	190	1 031
<b>Total</b>	<b>559</b>	<b>3 173</b>

## NOTE 19 AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES NON COURANTES

Les autres charges non courantes se détaillent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2013	30/06/2012
Restructurations	204	545
Plan stock option	146	-
Croissances Externes	185	1 169
<b>Autres charges opérationnelles non courantes</b>	<b>535</b>	<b>1 714</b>
<b>Autres produits opérationnels non courants</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Les charges de restructuration correspondent principalement aux réorganisations dans le cadre de l'intégration de la Société PEKTOWIN pour un montant de 0,2 million d'euros.

Les dépenses liées aux croissances externes correspondent principalement à des frais sur acquisitions en cours.

Les charges de stock-options correspondent aux stock-options exercées lors de la succession de M Jacques DIKANSKY pour un montant de 0,1 million d'euros.

### NOTE 20 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

Ventilation des impôts différés et exigibles du compte de résultat :

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2013	30/06/2012 retraité *
Impôt exigible	6 673	5 015
Impôt différé	(1 436)	(701)
<b>Total impôts</b>	<b>5 237</b>	<b>4 315</b>

\* retraité IAS 19 amendée

Rapprochement entre la charge d'impôt réelle et théorique :

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2013	30/06/2012 retraité *
Résultat net	10 137	9 696
Impôt comptabilisé	(5 237)	(4 315)
<b>Résultat net avant IS</b>	<b>15 374</b>	<b>14 011</b>
<b>Impôt théorique</b>	<b>5 129</b>	<b>4 670</b>
Impact des taux d'imposition locaux	(292)	(463)
Impact des déficits fiscaux non activés antérieurement et de la période	655	(306)
Impact des différences permanentes	(255)	413
<b>Impôt comptabilisé</b>	<b>5 237</b>	<b>4 315</b>

\* retraité IAS 19 amendée

Le taux d'imposition du Groupe sur la période est de 34.1% contre 30,8% au premier semestre 2012.

Ventilation des actifs et passifs d'impôts différés comptabilisés :

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2013		31/12/2012	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Provisions IAS 19	865	-	675	-
Immobilisations incorporelles		(4 338)	65	(4 067)
Immobilisations corporelles	1 042	(5 936)	1 151	(6 382)
Provisions et autres dettes	3 805	-	3 527	-
Déficits reportables	2 312	-	1 684	-
Autres différences temporelles	265	(5 482)	181	(5 654)
Instruments financiers	440	(167)	687	178
<b>Actifs (Passifs) d'impôts</b>	<b>8 729</b>	<b>(15 924)</b>	<b>7 969</b>	<b>(15 925)</b>
Compensation	(5 880)	5 880	(5 637)	5 637
<b>Actifs (Passifs) d'impôts nets</b>	<b>2 849</b>	<b>(10 044)</b>	<b>2 332</b>	<b>(10 288)</b>

Les impôts différés actifs ont été reconnus compte tenu de leur recouvrabilité. Par manque de perspectives à court terme certains déficits n'ont pas fait l'objet d'une activation d'impôts différés. Ces déficits sont principalement situés en Pologne pour un montant de 4,2 millions d'euros.

## NOTE 21 GESTION DU CAPITAL

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité.

### 21.1 Gestion du capital

Actions ordinaires

Au 30 juin 2013, le capital social est composé de 7 826 565 actions contre 7 728 539 actions au 31 décembre 2012, toutes ayant une valeur nominale de 1,50€.

Cette augmentation correspond à des levées de stock-options.

Toutes les actions émises ont été entièrement libérées.

### Réserve de conversion

La réserve de conversion comprend l'ensemble des écarts de change issus de la conversion des états financiers des activités à l'étranger et de la conversion des passifs désignés comme des investissements de la Société dans une filiale étrangère.

### Actions propres

La réserve relative aux actions propres comprend le coût des actions de la Société détenues par le Groupe. Au 30 juin 2013, le Groupe détient 8 814 actions de la Société via le contrat de liquidité géré par un prestataire de service d'investissement.

## 21.2 Résultat dilué par action

	30/06/2013	30/06/2012 Retraité*
Résultat part du Groupe (en milliers d'euro)	10 121	9 680
Nombre d'actions moyen composant le capital	7 775 255	7 708 328
<b>Résultat par action</b>	<b>1,3017</b>	<b>1,2558</b>
Nombre d'options restant à exercer	157 688	193 877
<b>Résultat dilué par action</b>	<b>1,2759</b>	<b>1,2250</b>

\* retraits IAS 19 amendée

Au titre de l'exercice 2012, l'assemblée générale a approuvé le versement d'un dividende d'un montant de 0,10 euros par action en offrant le choix aux actionnaires de se voir verser tout ou partie du dividende en numéraire ou sous forme d'actions avec une décote de 10% par rapport au cours de référence de l'action.

En 2012, le dividende versé au titre de l'exercice 2011 était de 0,10 euros par action.

## NOTE 22 PARTIES LIÉES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

### 22.1 Parties liées

#### *REMUNERATIONS DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS*

La rémunération brute globale de Messieurs Thierry LAMBERT et Stéphane DUCROUX est de 0,5 million d'euros au premier semestre 2013 contre 1 million d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2012. Ces montants incluent rémunérations, avantages en nature et valorisations des stocks options de la période. Elle est comptabilisée par NATUREX INC (0,4 million d'euros) et NATUREX SA (0,1 million d'euros).

Monsieur Thierry LAMBERT bénéficie d'une indemnité de fin de carrière.

Le Conseil d'administration du 30 août 2012 a décidé de garantir le versement d'une indemnité au profit de Monsieur Stéphane DUCROUX, dans l'hypothèse où ce dernier serait licencié dans les 18 mois suivant le changement de contrôle ou le changement de Direction Générale de la société Naturex S.A. L'indemnité est égale à deux années de salaire. Elle n'est pas due si le licenciement résulte d'une faute grave ou lourde de Monsieur Stéphane DUCROUX.

#### *AUTRES OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES*

Le capital de la société SGD est détenu à 98,79% par la société FINASUCRE suite au rachat de la participation dans SGD détenue par les enfants de Monsieur Jacques DIKANSKY en date du 22 février 2013.

En date du 2 avril 2013, Stéphane DUCROUX a déclaré la cession hors marché de 2 000 actions NATUREX au profit de la société SGD. Entre le 3 et le 9 avril 2013, la société SGD, a réalisé sur le marché NYSE Euronext Paris, l'acquisition de 21 819 actions NATUREX portant sa participation à 21,06% du capital et à 27,49% des droits de vote.

Le groupe constitué de Finasucre et SGD représente au jour du présent rapport 21,38% du capital de NATUREX SA et 27,77% de ses droits de vote.

La SCI La Pinède a été constituée par les dirigeants en vue de la construction d'un bâtiment sur un terrain attenant à celui du siège social actuel, et permettant sa future extension.

La partie des terrains achetés par la SCI Les Broquetons (Société du Groupe) a été cédée à la SCI La Pinède dès la mise en place des financements.

Au 31 décembre 2012, une caution de 0,4million d'euros a été versée au titre de la location de l'extension. En date du 30 juin 2013 il a été versé 0,4 million d'euros de loyer à la SCI La Pinède.

# Rapport financier semestriel

Exercice 2013 (du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2013)

La Société du Groupe NATUREX AG loue à des fins d'entrepôts, une partie d'un bâtiment situé sur un terrain jouxtant l'usine de Burgdorf à Grünes Blatt, une Société immobilière dont les dirigeants sont actionnaires. Cette Société a consenti un bail commercial à NATUREX AG pour une durée de 10 ans.

Grünes Blatt loue à NATUREX AG à des conditions de marchés, pour un montant maximum de 0,4 million de francs suisse, ce dernier loyer étant diminué du montant versé par les tiers, occupant également une partie dudit bâtiment. En sus, NATUREX AG bénéficie du droit de construire sur la partie libre du terrain tout bâtiment qui pourrait lui être nécessaire.

Au cours du premier semestre 2013, le montant des loyers versés s'élève à 0,1million de francs suisse.

## 22.2 Engagements hors bilan

<b>Engagements reçus</b>	<b>30/06/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
<i>En milliers d'euros</i>		
<b>Engagements liés au financement du groupe</b>		
Lignes de crédit	61 116	32 195
<b>Engagements liés à l'activité du groupe</b>		
Caution relative aux alcools transportés	Illimitée	Illimitée
<b>Engagements donnés</b>	<b>30/06/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
<i>En milliers d'euros</i>		
<b>Engagements liés au financement du groupe</b>		
Garanties des engagements des filiales	5 649	6 426
Nantissement des titres et/ou fonds de commerce dans le cadre de la convention de crédit structuré	115 017	113 641
<b>Engagements liés à l'activité du groupe</b>		
Caution au profit des douanes	1 671	969
Caution au profit de fournisseurs	49	241
Caution dans le cadre des projets de recherche et développement	240	240
Engagement d'investissement de Naturex SA dans la société Pektow in	2 305	2 455

## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2013**

Période du 1er janvier au 30 juin 2013

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Naturex S.A, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 30 juin 2013, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### **I - Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

### II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense, le 29 août 2013

Avignon, le 29 août 2013

KPMG S.A.

AREs X.PERT AUDIT

Jean Gatinaud  
*Associé*

Laurent Peyre  
*Associé*